



**RRUQ**

Régime de retraite  
de l'Université du Québec

# RAPPORT ANNUEL 2018

# Table des matières

Faits saillants .....	1
En un coup d'œil.....	3
Principaux indicateurs financiers.....	3
Message de la présidente .....	4
Mot du directeur général .....	6
Situation financière du RRUQ .....	7
Profil des participants .....	13
Service à la clientèle .....	16
Gouvernance.....	17
Rapport des comités.....	22
Ressources humaines .....	25
Technologies de l'information .....	26
Frais d'administration et de gestion .....	28
Placements .....	30
États financiers et notes afférentes .....	43
Rapport de l'auditeur indépendant.....	44
Comités et partenaires (en date du 31 décembre 2018).....	73
Fédération des retraités de l'Université du Québec .....	75
Gestionnaires de portefeuilles .....	77
Principaux conseillers externes .....	79
Calendrier des assemblées annuelles 2019 .....	80

# Faits saillants

## INDEXATION PONCTUELLE

Les cotisations versées en 2018 permettront de donner une indexation ponctuelle de 1,2 % en 2019.

## ÉVALUATION ACTUARIELLE

- ▶ Le ratio de capitalisation au 31 décembre 2018 est égal à 98,9 % incluant la PED\*, et 95,0 % en excluant la PED\*.
- ▶ Le degré de solvabilité au 31 décembre 2018 est de 77,1 %.
- ▶ Le taux global de cotisation au Régime est de 19,7 % du salaire en 2019, et continuera au même niveau en 2020.
- ▶ En 2019, les retraités verront leur rente augmenter des pourcentages suivants :
  - 2,3 % pour les rentes accumulées avant 2005 (100 % de l'inflation);
  - 1,2 % pour les rentes accumulées de 2005 à 2017 (indexation ponctuelle);
  - 1,7 % pour les rentes accumulées depuis 2018 (75 % de l'inflation).
- ▶ Le passif des retraités représente 53 % du passif total de capitalisation.

## PLACEMENTS

- ▶ Rendement brut de 1,58 % en 2018.
- ▶ Rendement brut annualisé de 7,02 % sur quatre ans.
- ▶ Actifs sous gestion de 4,2 G\$.

Au cours des quatre dernières années, la gestion active a procuré une valeur ajoutée annualisée de 1,03 % de plus que le portefeuille de référence, ce qui représente 160 M\$.

\* La PED (provision pour écarts défavorables) est une réserve que le RRUQ doit constituer, en vertu de la Loi, à l'aide des gains actuariels qui sont observés lors des évaluations actuarielles. Cette réserve constitue une marge de sécurité et ne peut être utilisée à d'autres fins. La PED doit atteindre un montant établi par la Loi (actuellement d'environ 650 M\$) pour être pleinement constituée. La valeur de cette réserve au 31 décembre 2018 est de 168 M\$.

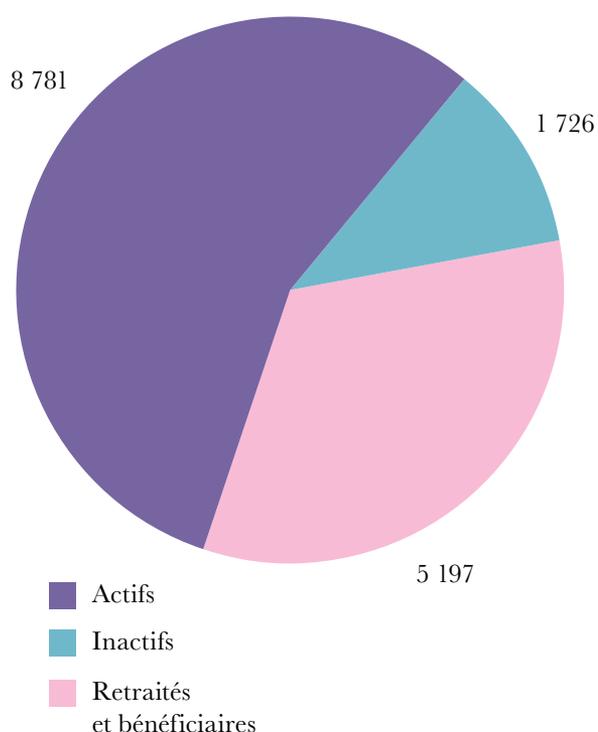


# En un coup d'œil

Le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) s'adresse aux employés des établissements de l'Université du Québec (UQ) et de quelques autres employeurs qui ont des liens avec l'UQ. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées. La rente versée au participant est égale à 2 % du salaire moyen de ses cinq (5) années les mieux rémunérées multiplié par ses années de participation. La rente est coordonnée, c'est-à-dire, ajustée à 65 ans pour tenir compte des prestations du Régime de rentes du Québec.

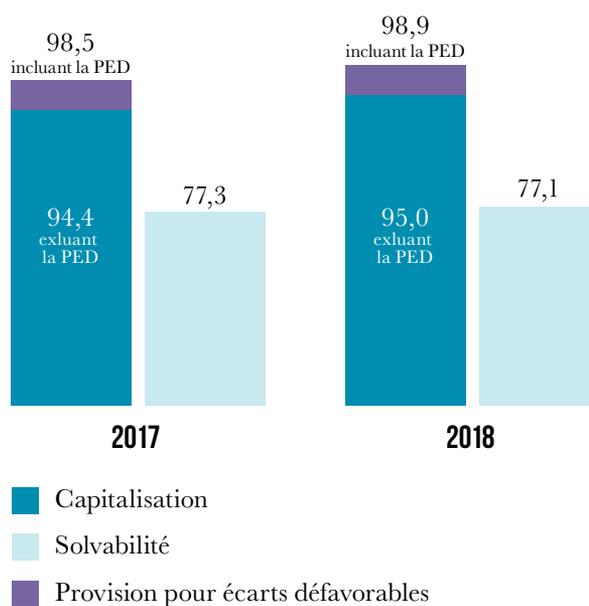
## TOTAL DES PARTICIPANTS

Au 31 décembre 2018  
Total : 15 704



## PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Ratios de capitalisation et de solvabilité au 31 décembre (en %)



# Message de la présidente



**Claire Bouchard**

*Présidente*

*Madame, Monsieur,*

Après six années de rendements supérieurs aux attentes actuarielles, les performances des marchés financiers, volatilité oblige, n'ont pas été au rendez-vous en 2018, de sorte que le rendement du RRUQ pour la dernière année est inférieur au taux d'intérêt utilisé par les actuaires pour calculer le passif du Régime. Une partie des marges de sécurité a donc été utilisée pour combler les besoins actuariels.

Le ratio de capitalisation du Régime au 31 décembre 2018 est supérieur à ce qu'il était un an auparavant, passant de 98,5 % à 98,9 %. De plus, la gestion saine et sécuritaire des risques rendue possible par l'application de la Politique de financement permettra de maintenir constants les taux de cotisation au Régime pour 2019 et 2020.

## INDEXATION PONCTUELLE

Conformément au mécanisme d'indexation ponctuelle prévu à la Politique de financement du RRUQ, les employeurs participant au Régime ont versé, pour l'année civile 2018, une cotisation de 1,15 % de la masse salariale assujettie au RRUQ dans un compte d'épargne hors du Régime. En 2019, les sommes accumulées dans ce compte serviront à payer intégralement une modification au RRUQ permettant de verser aux retraités admissibles une indexation ponctuelle sur la portion de leur rente constituée avec les années de service accumulées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2017. Ce taux d'indexation sera de 1,2 %, soit environ 50 % de l'inflation au Canada en 2018.

## PROFIL DE RISQUE INTÉGRÉ

En 2008, le RRUQ s'est doté d'un outil de gestion des risques efficace en développant un profil de risque intégré. Revu une première fois en 2013, il a été actualisé de nouveau en 2018. Pour ce faire, un groupe de travail a été formé. Il était composé des membres du Comité exécutif, des présidents des sous-comités du Comité de retraite ainsi que de certains employés du Secrétariat. Le Comité de retraite a reçu favorablement le rapport du groupe de travail à sa réunion de novembre 2018. Les résultats et constats de la mise à jour du profil de risque intégré seront un intrant important pour développer le nouveau plan stratégique 2019-2022 du RRUQ et les prochains plans d'affaires annuels du Régime.

## PLAN DE COMMUNICATION

Considérant les modifications apportées au RRUQ au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le besoin de littératie financière liée aux régimes de retraite, le RRUQ a entrepris en 2018, avec l'aide d'un consultant, de développer un plan de communication s'adressant aux participants et aux retraités du Régime dans le but d'améliorer la compréhension du Régime et son appréciation par l'ensemble des participants. Des groupes de discussion ont été tenus en cours d'année avec des participants actifs et des retraités afin de mieux cerner les besoins. Le plan sera complété en début 2019 et mis en œuvre par étape.

## REMERCIEMENTS

Chaque année, des membres du Comité de retraite quittent leur fonction après avoir œuvré au sein du Comité. Ainsi, en 2018, le président du Régime et représentant du siège social de l'UQ, Monsieur André G. Roy, a quitté le Comité de retraite à la suite de sa nomination comme directeur général par intérim de la TÉLUQ. Je le remercie chaleureusement. Monsieur Martin Hudon l'a remplacé au sein du Comité de retraite à titre de représentant du siège social de l'UQ.

D'autres membres ont également quitté le Comité de retraite, Madame Louise Boucher, désignée par la corporation TÉLUQ, Monsieur Martin Côté, désigné par la corporation UQAC, Madame Hélène Grand-Maître, membre non-votante nommée par les retraités et les bénéficiaires, Monsieur André Dorion, désigné par la corporation UQAM, Monsieur Alberto Poulin, désigné par les employés de la TÉLUQ et Madame Marjolaine Viel, désignée par la corporation UQAR. Je les remercie pour leur engagement et leur implication des dernières années auprès du Comité.

Je souhaite la bienvenue à cinq nouveaux membres, Madame Josée Bélanger, désignée par la corporation TÉLUQ, Monsieur Roland Côté, membre non-votant nommé par les retraités et bénéficiaires, Monsieur Benoit Desbiens, désigné par la corporation UQAR, Madame Marie-Flo Pelletier, désignée par les employés de la TÉLUQ et Madame Sylvia Thompson, désignée par la corporation UQAM.

Je veux également souligner le dévouement des membres du Comité de retraite et des sous-comités. Leur contribution à nos travaux est essentielle à la bonne gestion de votre régime de retraite. Je remercie également le directeur général du RRUQ et toute son équipe du Secrétariat pour leur excellent travail et leur soutien continu.



*La présidente,*

**Claire Bouchard**

# Mot du directeur général



**Alain Vallée**  
*Directeur général*

*Chers membres,*

À l'exception du marché américain, les principales places boursières ont réalisé des rendements négatifs (en devises canadiennes) en 2018 et les rendements sur les titres obligataires traditionnels ont donné des rendements anémiques. Par contre, les placements dans les classes alternatives comme l'immobilier, les infrastructures et les actions privées ont fourni des rendements très élevés, supérieurs à 10 %. Ainsi, le RRUQ se tire relativement bien d'affaire en 2018 grâce à sa Politique de placement diversifiée.

La valeur des actifs du RRUQ s'établit à 4,2 G\$ au 31 décembre 2018, un montant stable par rapport à l'année précédente. Le rendement total de la Caisse est de 1,58 % en 2018. La valeur ajoutée, par rapport au portefeuille de référence, s'élève à 0,40 %. Sur une période de quatre ans, le rendement annualisé du Régime s'élève à 7,02 % avec une valeur ajoutée moyenne de 1,03 % par année. Cette valeur ajoutée est supérieure à l'objectif de 0,75 % exprimé dans la Politique de placement du Régime. Sur 10 ans, le rendement annualisé est égal à 9,35 % et la valeur ajoutée moyenne est de 1,39 %.

## POLITIQUE DE PLACEMENT

La gouvernance du RRUQ prévoit la révision de la Politique de placement tous les cinq ans. Les travaux ont débuté en 2018 et seront complétés au printemps de 2019. Le Comité de placement s'est adjoint les services d'un consultant afin d'effectuer une étude de projections stochastiques de l'actif et du passif qui guidera les choix du Comité. L'étude a révélé qu'il existe un faible risque que

l'objectif de la Politique de financement de maintenir le taux global de cotisation sous les 22 % ne puisse être atteint sur une période de 20 ans, et ce, en gardant le cap avec les stratégies d'investissement présentement utilisées. Il ne faut donc pas entrevoir de changements majeurs, mais les simulations démontrent que pour un même risque de la Politique de placement (volatilité de 9,7 %), il y a possibilité d'améliorer marginalement l'espérance de rendement (0,24 %). La mise en oeuvre des changements retenus se fera graduellement au cours des prochaines années.

## MODIFICATION AUX SYSTÈMES D'ADMINISTRATION

Les travaux de modification aux systèmes utilisés par le Secrétariat pour administrer le Régime, entrepris l'an dernier, se sont poursuivis en 2018. Ceux-ci ont été rendus nécessaires à la suite des changements apportés au Règlement du RRUQ par l'entente du 16 mars 2017 de la Table réseau. L'équipe des technologies de l'information et l'équipe de l'actuariat ont mis leurs efforts en commun pour effectuer les travaux requis tout en continuant d'accompagner les participants et retraités du Régime avec un souci de service à la clientèle de grande qualité.

Votre tout dévoué,

**Alain Vallée,**  
*directeur général*

# Situation financière du RRUQ



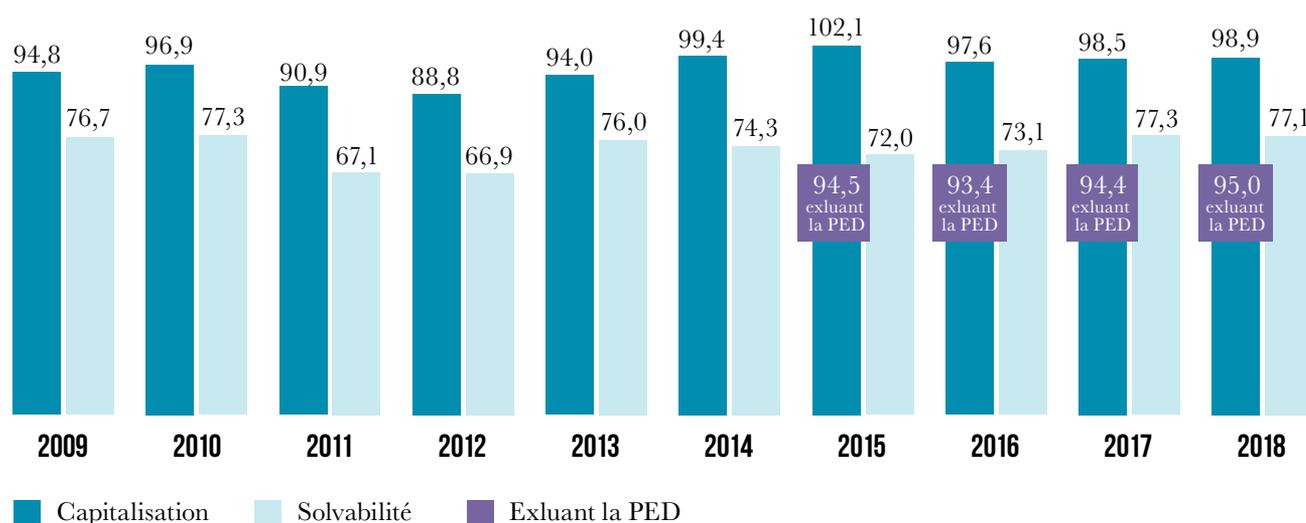
**Eve Belmonte**

*Directrice de l'actuariat*

## RÔLE DE LA DIRECTION DE L'ACTUARIAT

- › Administrer et appliquer les dispositions du Régime.
- › Collaborer avec le Comité de retraite et les intervenants concernés pour assurer l'application de la Politique de financement et effectuer des recommandations quant à son usage ou son contenu lorsque requis.
- › Conserver, en collaboration avec les employeurs, des données de participation fiables.
- › Offrir à la clientèle (employés, retraités et employeurs) un service de haute qualité et effectuer les calculs et le traitement des prestations du Régime.

## HISTORIQUE DES RATIOS DE CAPITALISATION ET DE SOLVABILITÉ (%) AU 31 DÉCEMBRE



## BASES D'ÉVALUATION STATUTAIRE

CAPITALISATION	SOLVABILITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Hypothèse que le Régime se perpétue</li> <li>› Financement ordonné à long terme</li> <li>› Taux d'intérêt pour calculer le passif dépend du rendement espéré de la Politique de placement</li> <li>› Depuis 2014, la Loi stipule qu'une provision pour écarts défavorables (PED) doit être constituée à partir des gains actuariels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Hypothèse que le Régime se termine</li> <li>› Taux d'intérêt pour calculer le passif varie à chaque évaluation (basé sur les obligations à long terme du gouvernement du Canada)</li> </ul>

### 1. ÉVALUATION ACTUARIELLE DE CAPITALISATION

L'évaluation actuarielle de capitalisation sert à déterminer le financement requis au RRUQ (taux de cotisation). La dernière évaluation actuarielle complète enregistrée auprès de Retraite Québec est celle en date du 31 décembre 2017.

Les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, comparés à ceux des deux années précédentes, sont présentés ci-dessous :

### ÉVALUATION ACTUARIELLE DE CAPITALISATION

(MILLIONS \$)	31 DÉCEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017	31 DÉCEMBRE 2016
Actif	4 252	4 245	3 893
Réserve (PED*)	(168)	(179)	(171)
<b>Actif au compte général</b>	<b>4 084</b>	<b>4 066</b>	<b>3 722</b>
Passif	(4 301)	(4 308)	(3 987)
<b>Surplus/(déficit) au compte général</b>	<b>(217)</b>	<b>(242)</b>	<b>(265)</b>
Ratio de capitalisation (actif total)	98,9 %	98,5 %	97,6 %
Ratio de capitalisation (compte général)	95,0 %	94,4 %	93,4 %
Taux d'actualisation avant marge	6,30 %	6,28 %	6,33 %
Marge pour écarts défavorables	(0,91 %)	(1,19 %)	(0,97 %)
<b>Taux d'actualisation après marge</b>	<b>5,39 %</b>	<b>5,09 %</b>	<b>5,36 %</b>
Rendement de la caisse, net des frais	0,87 %	9,70 %	7,81 %

\*PED = provision pour écarts défavorables requise par la Loi

La Loi exige que le déficit au compte général de 217 M\$ au 31 décembre 2018 soit financé sur 15 ans. Ceci constitue l'une des trois composantes de la cotisation totale au RRUQ. Pour plus de détails sur le taux de cotisation, veuillez vous référer à la section suivante.

Bien que le rendement de la Caisse ait fluctué au cours des deux dernières années, la situation financière du RRUQ est demeurée stable sur la même période. Cette stabilité est le résultat de la fluctuation, chaque année, du taux d'actualisation. Celui-ci correspond au rendement espéré de la Caisse à long terme, duquel on soustrait une marge pour écarts défavorables (en d'autres mots, un coussin de sécurité). C'est la Politique de financement du RRUQ qui prévoit que la marge pour écarts défavorables fluctue chaque année dans le but de stabiliser la situation financière du RRUQ, et donc par le fait même, le taux de cotisation.

Plus précisément, la Politique de financement prévoit que la marge pour écarts défavorables est augmentée après une année où une expérience favorable produit des gains actuariels. Cela génère une diminution du taux d'actualisation. Inversement, lorsqu'une expérience défavorable cause des pertes actuarielles, la marge est diminuée et le taux d'actualisation augmente. C'est ce que l'on peut constater dans le tableau précédent : les gains actuariels de rendement en 2017 mènent à une diminution du taux d'actualisation au 31 décembre 2017, et les pertes actuarielles de rendement en 2018 mènent à une augmentation du taux d'actualisation au 31 décembre 2018.

La Politique de financement du RRUQ stipule que la marge pour écarts défavorables applicable au calcul de la situation financière de capitalisation doit demeurer à l'intérieur des balises suivantes :

MARGE POUR ÉCARTS DÉFAVORABLES	
Marge minimale	Marge maximale
0,25 %	1,25 %

Si l'expérience du Régime fait en sorte que les marges minimale ou maximale sont atteintes, alors la situation financière du RRUQ devra refléter les gains et pertes actuarielles qui excèderaient les bornes permises, et le taux de cotisation au RRUQ sera éventuellement affecté. Au 31 décembre 2018, la marge pour écarts défavorables est toujours à l'intérieur des limites permises par la Politique de financement.

## 2. ÉVALUATION ACTUARIELLE DE SOLVABILITÉ

Conformément à la Loi, le rapport d'évaluation actuarielle du RRUQ doit contenir une évaluation de sa situation financière sur base de solvabilité. La situation pour les trois dernières années est présentée dans le tableau suivant :

### ÉVALUATION ACTUARIELLE DE SOLVABILITÉ

(MILLIONS \$)	31 DÉCEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017	31 DÉCEMBRE 2016
Actif	4 243	4 237	3 884
Passif	(5 505)	(5 483)	(5 313)
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>(1 262)</b>	<b>(1 246)</b>	<b>(1 429)</b>
<b>Degré de solvabilité</b>	<b>77,1 %</b>	<b>77,3 %</b>	<b>73,1 %</b>

Bien que le déficit de solvabilité de 1,3 G\$ au 31 décembre 2018 ne doive pas être financé, le degré de solvabilité de 77,1 % est pris en considération lors de l'acquittement des prestations de cessation d'emploi, pour les participants qui choisissent le transfert de leurs droits accumulés sous forme d'une somme forfaitaire.

## 3. TAUX DE COTISATION

Conformément à la Loi, la cotisation totale au RRUQ comporte trois composantes. Une description des composantes ainsi que les taux applicables en 2019 et 2020 sont présentés dans le tableau de la page suivante. La répartition des composantes varie modestement d'une année à l'autre, conséquence notamment de la fluctuation des marges pour écarts défavorables en application de la Politique de financement.

La cotisation totale au RRUQ de 19,7 % de la masse salariale est financée de façon paritaire par les employés et les employeurs participant au RRUQ. Ainsi, le taux de cotisation des employés continuera d'être égal à 9,85 % du salaire en 2020, au même niveau que 2019.

Puisque la cotisation salariale au RRUQ est calculée sur le salaire ajusté, qui est égal au salaire réduit de 25 % du minimum entre le salaire et le maximum des gains admissibles («MGA»), la cotisation salariale des employés est égale à 11,71 % du salaire ajusté. Le taux de 11,71 % du salaire ajusté équivaut à 9,85 % de la masse salariale totale. La ventilation de la cotisation salariale est présentée dans le tableau suivant pour 2019 et 2020 :

## VENTILATION DU TAUX DE COTISATION

COTISATION SALARIALE		2020	2019
Exercice	Cotisation servant à financer le coût des prestations octroyées dans l'année courante aux participants actifs	9,81 %	9,69 %
Stabilisation	Cotisation requise par la Loi servant à financer une marge de sécurité permettant de stabiliser le taux de cotisation dans le temps	0,89 %	0,83 %
Équilibre	Cotisation requise par la Loi servant à financer le déficit de capitalisation de 217 M\$	1,01 %	1,19 %
<b>Totale</b>	<b>Cotisation totale minimale requise par la Loi</b>	<b>11,71 %</b>	<b>11,71 %</b>

Les employeurs participant au RRUQ cotisent exactement le même pourcentage que les employés, c'est-à-dire 11,71 % du salaire ajusté.

## 4. INDEXATION DES RENTES

Chaque année, les retraités du RRUQ ont droit, à leur date d'anniversaire de retraite, à une certaine indexation de leur rente qui dépend de leurs années de participation (c'est-à-dire les années pour lesquelles ils ont cotisé au RRUQ). Les détails sont présentés ci-dessous :

### **1-Rentes accumulées avant 2005**

Les retraités ayant participé au RRUQ avant 2005 reçoivent une augmentation de leur rente accumulée avant 2005 égale à 100 % de l'inflation. L'inflation est égale à 2,3 % en 2019.

### **2-Rentes accumulées de 2005 à 2017**

Les retraités ayant participé au RRUQ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 jusqu'au 31 décembre 2017 reçoivent une augmentation de leur rente accumulée de 2005 à 2017 égale à l'inflation moins 3 % (au minimum 0 %). Ce pourcentage est donc de 0 % en 2019.

Toutefois, un mécanisme d'indexation ponctuelle a été mis en place en 2018 avec l'objectif de verser une indexation additionnelle à la garantie de base du RRUQ. Ce mécanisme, qui est financé par des cotisations de l'employeur, ne garantit cependant pas le niveau des indexations futures, puisque celui-ci dépendra du résultat des évaluations actuarielles annuelles.

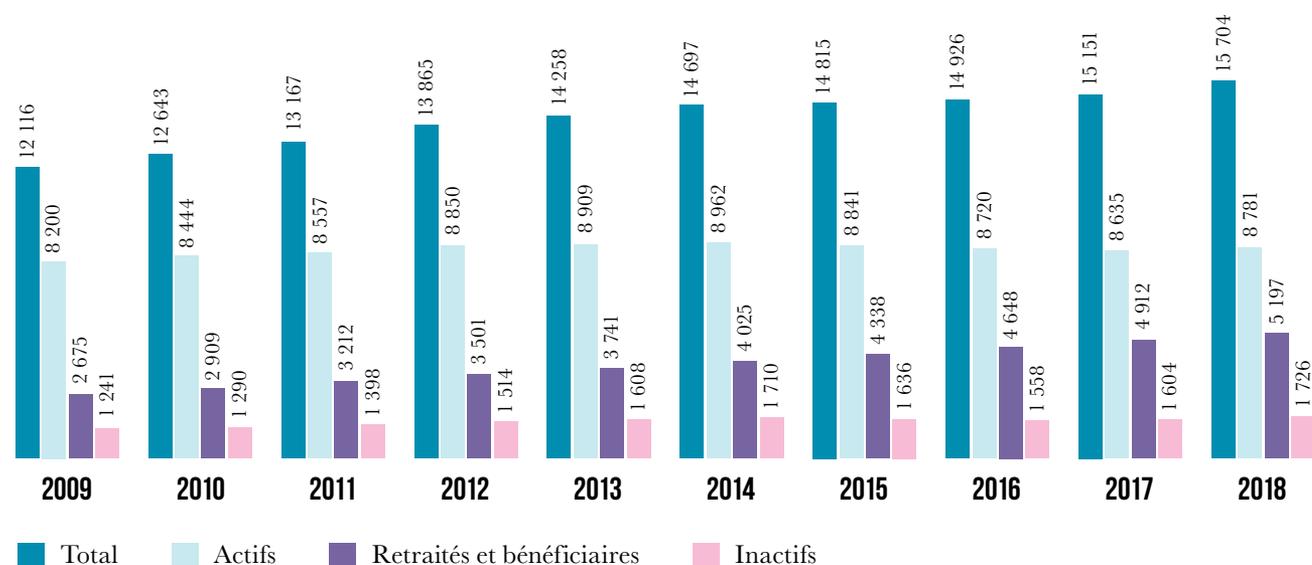
L'année 2019 est la première pour laquelle une indexation ponctuelle est versée aux retraités, et l'augmentation des rentes admissibles est de 1,2 %. Le versement de l'indexation ponctuelle nécessite une modification au Règlement du RRUQ qui, au moment d'imprimer ce rapport, est en cours de traitement. Dès que le processus de modification sera terminé, les retraités admissibles recevront une communication du RRUQ concernant l'augmentation de leur rente.

### **3-Rentes accumulées depuis 2018**

Les retraités ayant participé au RRUQ en 2018 reçoivent une augmentation de leur rente accumulée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 égale à 75 % de l'inflation, donc 1,7 % en 2019.

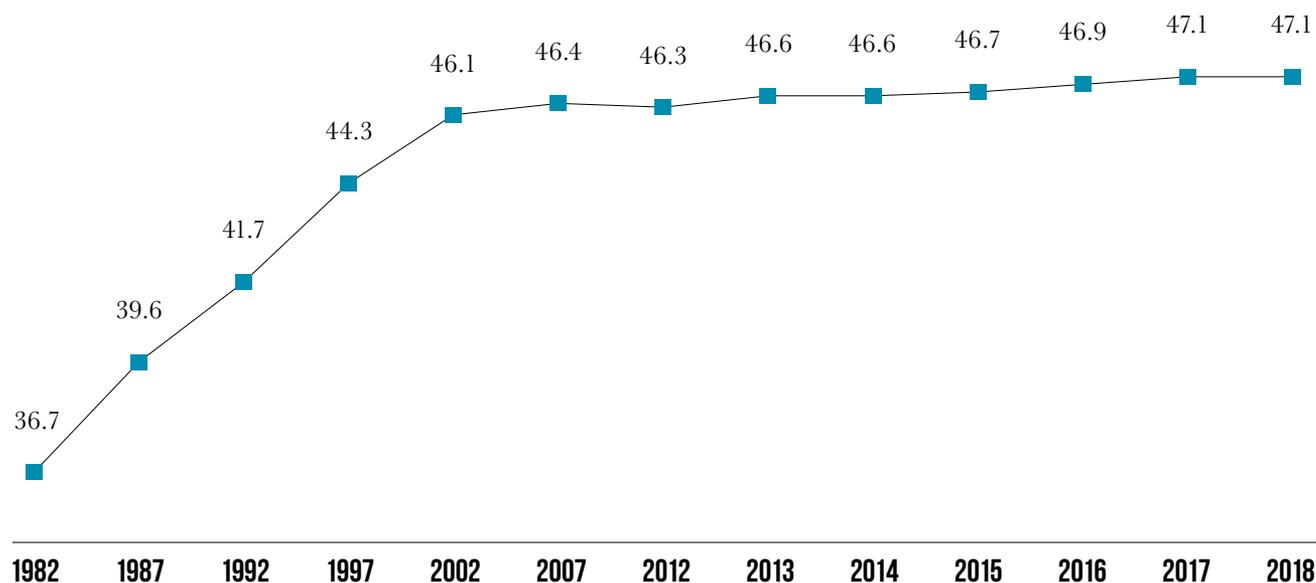
# Profil des participants

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS (AU 31 DÉCEMBRE)



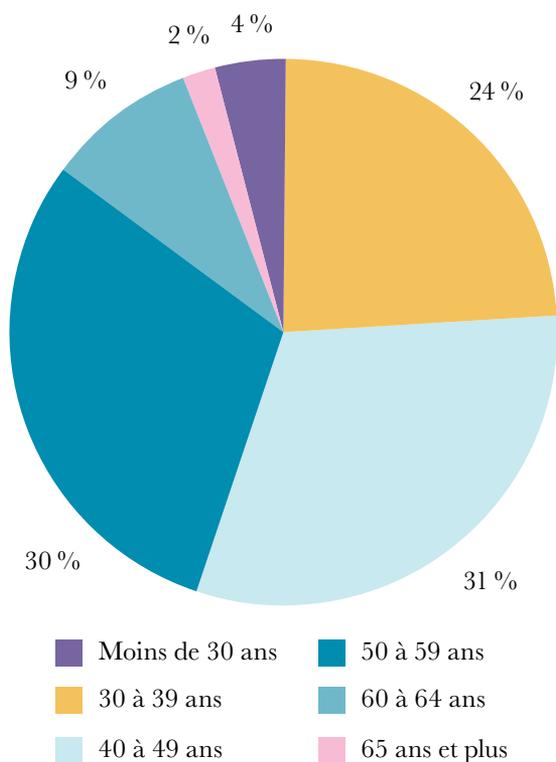
Le nombre total de participants a connu une croissance de 3,6% en 2018. Le nombre de participants actifs a augmenté de 1,7%, alors que le nombre de retraités et de bénéficiaires a crû de 5,8%.

## ÉVALUATION DE L'ÂGE MOYEN DES PARTICIPANTS ACTIFS (EN ANNÉES)

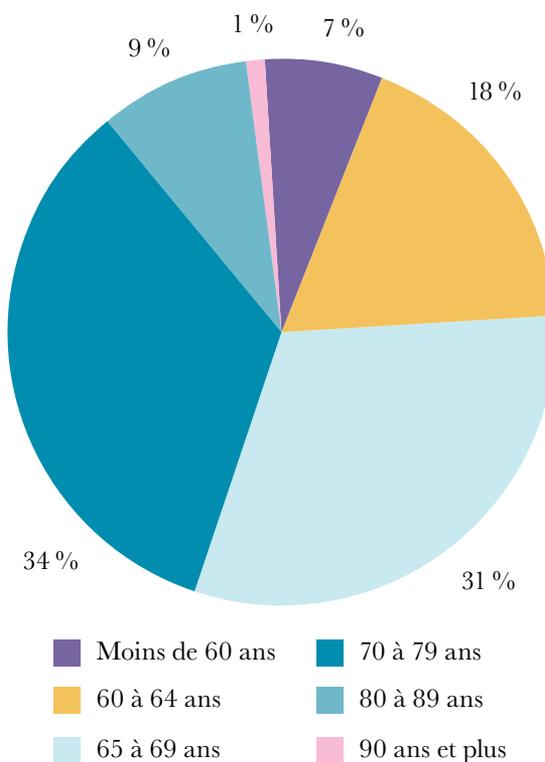


L'âge moyen des participants actifs est relativement stable depuis 2007.

## VENTILATION DES PARTICIPANTS ACTIFS PAR GROUPE D'ÂGE (AU 31 DÉCEMBRE 2018)



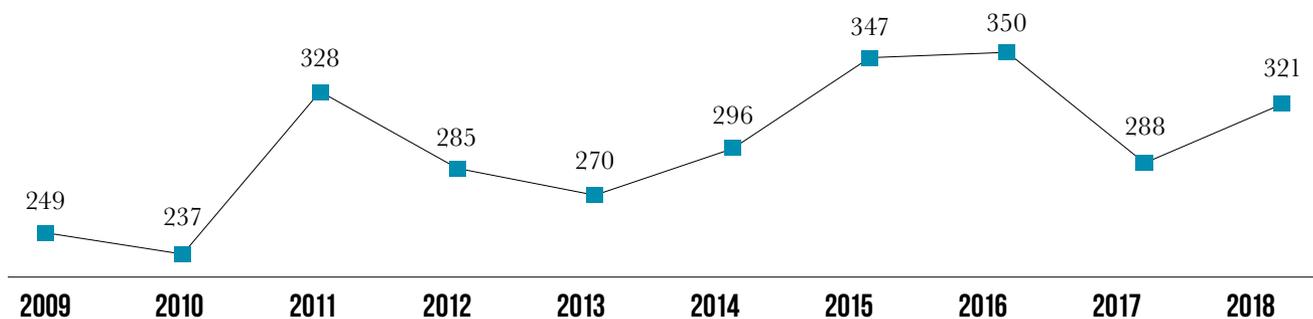
## VENTILATION DES RETRAITÉS ET BÉNÉFICIAIRES PAR GROUPE D'ÂGE (AU 31 DÉCEMBRE 2018)



La répartition des participants actifs à travers les groupes d'âge est sensiblement la même depuis quelques années, ce qui explique la stabilité de l'âge moyen.

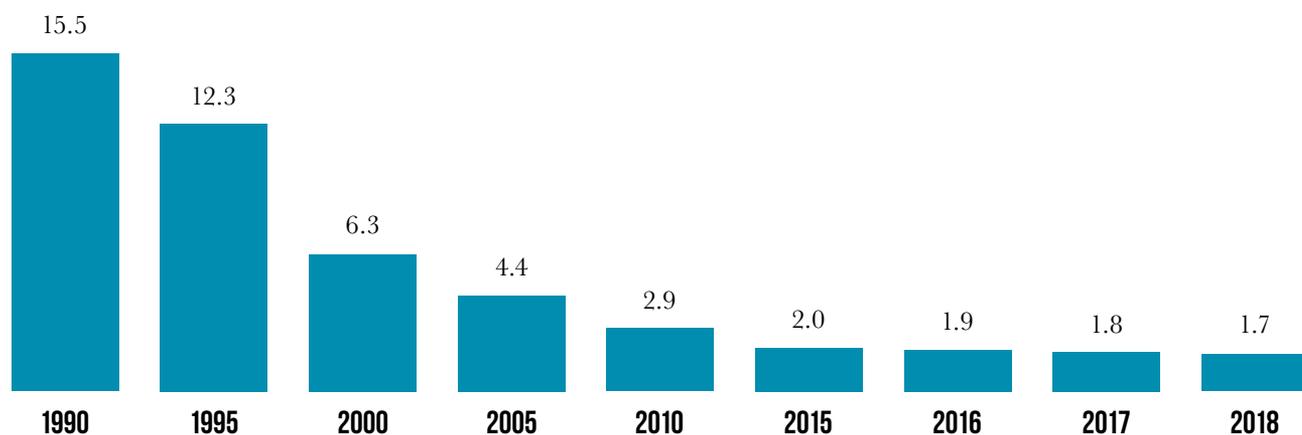
L'âge moyen des 5197 retraités et bénéficiaires s'élève à 69,7 ans et 25 % de ceux-ci ont moins de 65 ans.

## NOUVEAUX RETRAITÉS



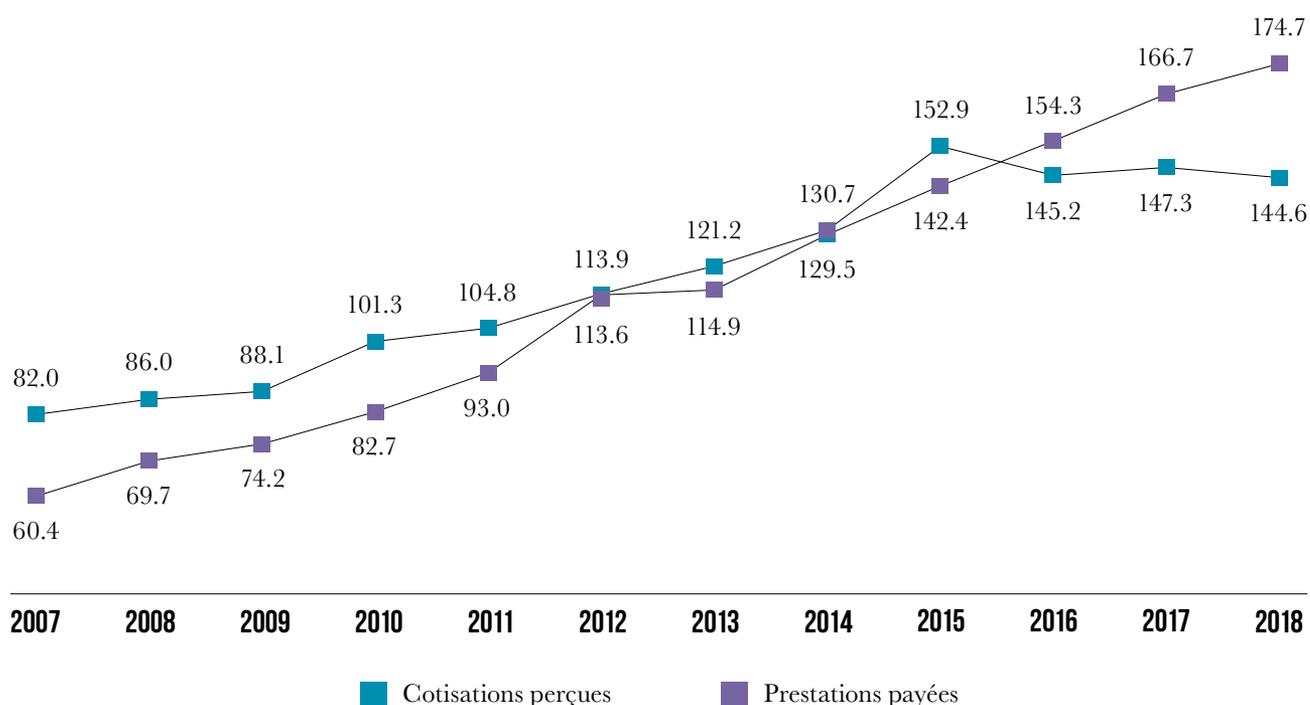
Le nombre annuel de nouveaux retraités avoisine les 300 depuis quelques années.

## ÉVOLUTION DU RATIO DU NOMBRE DE PARTICIPANTS ACTIFS PAR RETRAITÉ ET BÉNÉFICIAIRE



L'un des indicateurs de la maturité d'un régime de retraite est le ratio du nombre de participants actifs sur le nombre de retraités. Étant donné la stabilité des effectifs du réseau de l'Université du Québec, ce ratio est appelé à diminuer au cours des prochaines années, ce qui signifie une augmentation du poids des obligations financières du Régime découlant des retraités et bénéficiaires.

## FLUX MONÉTAIRE (EN M\$)



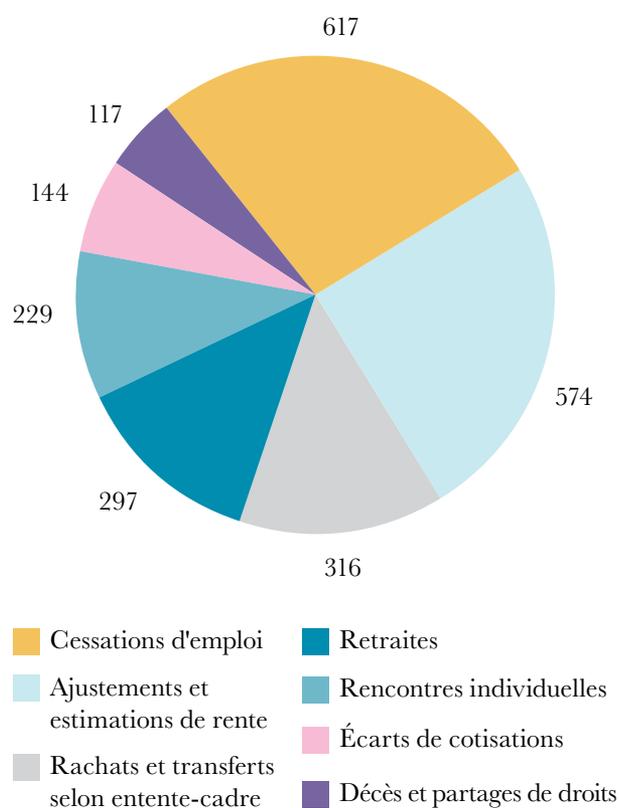
# Service à la clientèle

Le Secrétariat travaille directement à répondre aux besoins des participants et des employeurs qui participent au RRUQ. Les services offerts incluent notamment les calculs et les estimations de prestations diverses, les transferts et les rachats, la tenue d'une base de données de participation fiables et complètes ainsi que l'administration du Régime conformément aux lois et règlements applicables. De plus, le Secrétariat propose des rencontres d'information sur le Régime, offertes individuellement ou en groupe, ainsi que des séances de formation à l'intention des employés des services de ressources humaines du réseau.

En 2018, le Secrétariat a reçu 2 294 demandes de service, qui se répartissent comme suit :

Cessations d'emploi	617
Ajustements et estimations de rente	574
Rachats et transferts selon entente-cadre	316
Retraites	297
Rencontres individuelles	229
Écarts de cotisations	144
Décès et partages de droits	117
<b>Total</b>	<b>2,294</b>

## SERVICE À LA CLIENTÈLE



# Gouvernance



**Sylvie Bombardier**

*Directrice aux affaires juridiques  
et à la gouvernance*

La structure de gouvernance du RRUQ permet d'assurer une surveillance constante du Régime par toutes les parties impliquées. La communication et la collaboration entre le Comité de retraite et la Table réseau, de même qu'entre le Comité de retraite et l'Assemblée des gouverneurs, sont également essentielles au bon fonctionnement du Régime.

Le Comité de retraite est l'administrateur du RRUQ. Son rôle est d'assurer la saine gestion et l'administration du RRUQ, conformément aux lois et aux dispositions du Règlement du Régime. Le Comité de retraite peut présenter ses recommandations quant aux modifications qui pourraient être apportées au Régime, mais il ne détient pas le pouvoir de modifier les dispositions du RRUQ. En ce qui concerne le Régime de retraite, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec a le pouvoir de modifier le Règlement du RRUQ après avoir reçu un avis, à cet effet, de la Table réseau.

## COMPOSITION DU COMITÉ DE RETRAITE ET STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Le Comité de retraite est composé de 29 membres<sup>1</sup> répartis comme suit :

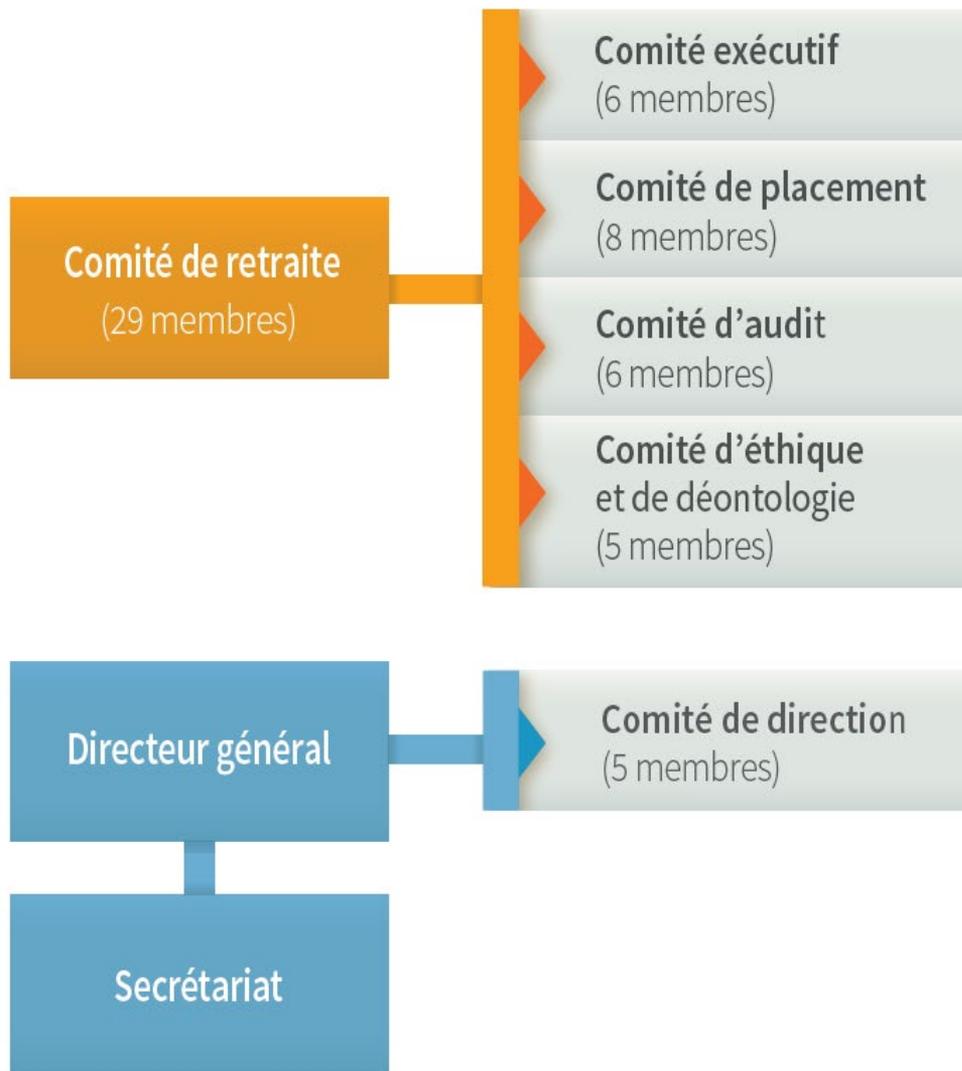
- Chacune des 11 corporations ou entreprises couvertes par la définition des mots « Université », « établissement » et « autre unité »<sup>2</sup> du Règlement du Régime, désigne un membre;

- Les employés de chacune des 11 corporations ou entreprises couvertes par la définition des mots « Université », « établissement » et « autre unité » du Règlement du Régime, désignent un membre;
- 4 membres sont élus à l'occasion de l'assemblée annuelle :
  - 1 membre avec droit de vote par le groupe des participants actifs;
  - 1 membre avec droit de vote par le groupe des participants non actifs, retraités et bénéficiaires;
  - 1 membre sans droit de vote par le groupe des participants actifs;
  - 1 membre sans droit de vote par le groupe des participants non actifs, retraités et bénéficiaires.
- 2 membres sont désignés par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;
- 1 membre indépendant est désigné par le Comité de retraite.

Chaque membre du Comité de retraite agit à titre de fiduciaire. Cela signifie que le Comité de retraite doit agir avec prudence, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans le meilleur intérêt des participants ou bénéficiaires.

1. Voir la liste des membres dans la section « Comités et partenaires », page 73

2. Conformément à la disposition 21.1 du Règlement du Régime, Annexe 6-B, « Régime de retraite de l'Université du Québec » du Règlement Général 6 « Ressources humaines », les corporations ou entreprises couvertes par la définition « autre unité » ont droit de désigner des membres du Comité de retraite si elles comptent au moins cinquante (50) participants, le 31 décembre précédant les nominations à être effectuées.



- Plan stratégique et plan d'affaires annuel
- Plan de gouverne
- Règlement intérieur du Comité de retraite
- Recueil de politiques et directives
- Programme de formation



## MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DU RÉGIME

Les modifications habituelles qui visent la mise à jour du taux d'intérêt applicable pour la dernière année et la mise à jour de l'appendice IV du Régime, lequel établit la liste des rentes viagères converties des cotisations volontaires, ainsi que d'autres modifications, ont été présentées aux différentes instances concernées au cours de l'année 2018. Ces modifications ont notamment pour objectif de reconnaître comme du service, une période pendant laquelle une personne est inscrite sur une liste de rappel, d'envoi ou de disponibilité (ou l'équivalent) pour l'Université, jusqu'à son retrait de cette liste, sous réserve de certaines conditions. Les modifications incluent aussi la rectification d'une référence mentionnée à la disposition 25.8 et certains ajustements de forme pour assurer la concordance du RRUQ avec les termes de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*<sup>3</sup> (Loi RCR), qui prévoit désormais que l'assemblée annuelle d'un régime de retraite doit être convoquée dans un délai de neuf (9) mois de la fin de l'exercice financier du régime. Conformément au processus habituel de modifications au RRUQ, les modifications ont été approuvées par l'Assemblée des gouverneurs le 12 décembre 2018 et elles ont été publiées dans la Gazette officielle du Québec le 5 janvier 2019. L'avis de ces modifications aux participants et bénéficiaires, de même que la demande d'enregistrement des modifications auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Retraite Québec, ont été finalisés par le Secrétariat en début d'année 2019.

3. *Loi sur les régimes complémentaires de retraite (RLRQ, chapitre R-15.1).*

## MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement intérieur du Comité de retraite est révisé régulièrement et les modifications suivantes ont été apportées au cours de l'année 2018 :

- ▶ La disposition 4.10.1 du Règlement intérieur et l'annexe N, ont été ajustées pour refléter davantage la réalité des relations d'affaires avec certains fournisseurs de services concernant la gestion de leurs risques;
- ▶ L'annexe C du Règlement intérieur – *Politique d'accès aux renseignements personnels* a été révisée et est devenue la *Politique de confidentialité*;
- ▶ À la suite des modifications apportées au Règlement du RRUQ qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Règlement intérieur a également été mis à jour;
- ▶ D'autres ajustements de forme ont également été apportés, incluant des concordances de conformité à la Loi RCR concernant le délai pour la convocation de l'assemblée annuelle qui est désormais porté à neuf (9) mois suivant la fin de l'exercice financier.

## RÉVISION ET AMÉLIORATION CONTINUE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DE GOUVERNANCE DU RRUQ

### *Profil de compétences des membres du Comité de retraite*

Le Comité de retraite (ci-après « Comité ») a révisé son profil de compétences. Ce document identifie des compétences collectives qui sont recherchées auprès des personnes qui seront désignées pour agir comme membre du Comité.

L'objectif recherché est que le Comité, dans son ensemble, puisse bénéficier des compétences nécessaires pour exercer ses fonctions de façon optimale. Le but est également d'en informer les différents groupes concernés, comme les employeurs, les syndicats et les associations d'employés. Le Profil de compétences permet aussi aux futurs membres du Comité de bien comprendre la nature de leur mandat et des attentes qui y sont rattachées.

Compte tenu du devoir fiduciaire qui incombe aux membres du Comité et de l'importance du Régime de retraite comme avantage pour les participants du réseau de l'Université, la diffusion du Profil de compétences des membres du Comité de retraite aux différents intervenants favorise ainsi la bonne gouvernance du Régime.

Le Profil de compétences des membres du Comité de retraite est disponible sur le site Internet du RRUQ, à l'adresse suivante : <https://www.rruq.ca/le-rruq/comites/comite-de-retraite/>.

### ***Sommaire du Régime***

Le Sommaire du Régime a été entièrement révisé afin de tenir compte des modifications qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. La nouvelle version est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.rruq.ca/les-participants/sommaire-des-dispositions-du-rruq/>.

### ***Politique en matière de service à la clientèle***

La Politique en matière de service à la clientèle a été entièrement revue et mise à jour. La plus récente version est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.rruq.ca/media/135050/Politique-en-matiere-de-service-a-la-clientele.pdf>.

## **COMMUNICATION AVEC LES PARTICIPANTS**

En plus des communications transmises annuellement aux participants (relevés annuels de participation, avis d'assemblées générales, nominations des membres élus à l'occasion de l'assemblée annuelle), les avis suivants leur ont été transmis :

### **1<sup>er</sup> février 2018**

Un avis concernant la fin d'une entente de transfert avec le Régime de retraite des cols bleus de la Ville de Montréal (anciennement appelé Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal).

### **10 avril 2018**

Un avis concernant l'indexation qui sera appliquée sur les rentes en paiement aux dates d'anniversaire de retraite comprises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2018 inclusivement.

### **19 juillet 2018**

Un avis concernant la fin d'une entente de transfert avec le Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal.

### **8 août 2018**

Un avis concernant le taux de cotisation au RRUQ pour 2019.

### **17 octobre 2018**

Un avis concernant la fin d'une entente de transfert avec le Régime complémentaire de retraite des salariés du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies.

## FORMATION DES MEMBRES DES COMITÉS DU RRUQ

Le Comité de retraite encourage constamment ses membres à acquérir de nouvelles connaissances utiles à l'administration du Régime. À cet effet, le Secrétariat donne régulièrement des formations aux membres du Comité de retraite et il transmet fréquemment des informations concernant des formations données par des organismes externes.

Au cours de l'année 2018, les membres du Comité de retraite ont notamment eu l'occasion d'assister à une formation du courtier d'assurance AON sur la responsabilité civile des fiduciaires de régimes de retraite et d'avantages sociaux.

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux différentes demandes des comités, d'effectuer les suivis auprès des conseillers externes et de veiller à la conformité des opérations administratives du Régime, les employés du Secrétariat suivent régulièrement diverses formations, des conférences ou des webinaires, leur permettant de maintenir à jour leur expertise professionnelle.

# Rapport des comités

## COMITÉ DE RETRAITE

**A**u cours des six Aréunions du Comité tenues en 2018, le Comité de retraite s'est penché, notamment, sur la situation financière du RRUQ, le dépôt du rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017, le taux de cotisation du Régime, l'assurance responsabilité des fiduciaires, le budget et les états financiers. Il a aussi révisé son profil de risque et a pris connaissance des suivis trimestriels du plan d'affaires et des suivis trimestriels du rendement du Régime, en plus des dossiers récurrents.

Dans un souci de bonne gouvernance et pour améliorer ses façons de faire, les membres du Comité de retraite procèdent annuellement à une autoévaluation de leur travail collectif. Encore cette année, les membres ont souligné le bon fonctionnement du Régime en général.



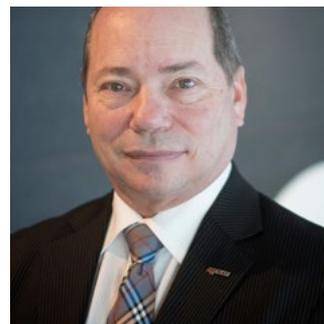
**Claire Bouchard**  
*Présidente*

## COMITÉ EXÉCUTIF

**L**e Comité exécutif a traité plusieurs dossiers en 2018. Il a tenu huit réunions. Il a discuté de la situation financière du RRUQ, du dépôt de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017, du taux de cotisation au Régime, du plan d'affaires annuel, du budget et du mandat de la firme d'actuaux externes. Il a fait des recommandations au Comité de retraite relativement à ces sujets.

Le Comité exécutif s'est aussi penché sur certaines modifications à apporter au Règlement intérieur du RRUQ à la suite, notamment, de la révision de la Politique de confidentialité.

De plus, le Comité exécutif a participé à la révision du profil de risque du RRUQ et a travaillé à l'élaboration d'un plan de communication. Les membres du Comité exécutif ont également procédé à l'autoévaluation du Comité exécutif. Les membres sont ainsi d'avis qu'il ont adéquatement rempli les obligations qui découlent des pouvoirs qui leur ont été impartis et des mandats que le Comité de retraite leur a confiés.



**Jean-Pierre Mailhot**  
*Vice-président*

## COMITÉ DE PLACEMENT

En 2018, le Comité de placement (ci-après « CP ») a tenu sept réunions. Les membres ont examiné et commenté les différents rapports, notamment, l'analyse des résultats, le suivi des gestionnaires, la révision de tous les mandats et celui de la conformité et du suivi de la Politique de placement. Ils ont également rencontré 10 gestionnaires de portefeuilles. De plus, le CP a entamé la révision de la Politique de placement, comme il est prévu de le faire aux cinq ans.

Les membres ont convenu d'investir dans un fonds en placements privés (Fonds Ardian ASF VIII), un en immobilier (Fonds Blackstone Real Estate Partners IX), un dans les infrastructures (Fonds Ardian Infrastructure V) et un en dette privée (Fonds Crescent Direct Lending II). En avril 2018, le mandat d'actions québécoises a été alloué à la firme Eterna Gestion de placements en remplacement de Montrusco Bolton. Finalement, en décembre 2018, le CP a approuvé la recommandation du Secrétariat de donner un mandat d'actions internationales de petite capitalisation à la firme de gestion québécoise Global Alpha.

Les mandats du gardien de valeurs et du gestionnaire d'exercice des droits de vote ont été évalués et reconduits.

Les membres ont procédé à l'autoévaluation du CP. Finalement, le Comité a discuté des structures de gestion ainsi que des changements à apporter au portefeuille de référence. Ces derniers ont été présentés au CR.



**Matthieu Dufour**  
*Président du Comité de placement*

## COMITÉ D'AUDIT

En 2018, le Comité d'audit (ci-après « CAU ») a tenu trois réunions. Dans le respect de son mandat, les faits marquants des activités des membres ont trait aux points suivants :



**Mario Beauséjour**  
*Président du Comité d'audit*

- ▶ Analyser, discuter et recommander l'approbation des états financiers 2017 au CR;
- ▶ Recevoir et assurer un suivi des commentaires et recommandations des auditeurs externes pour l'exercice 2017;
- ▶ Analyser, discuter et approuver le rapport des auditeurs sur les taux de rendement de 2017;
- ▶ Procéder à l'évaluation de services des auditeurs externes requise annuellement et recommander la reconduction de leur mandat au CR;
- ▶ Approuver le plan d'audit externe 2018;
- ▶ Recevoir et discuter du résultat de la vérification des données des employeurs de 2017;
- ▶ Approuver le processus de vérification des données des employeurs pour 2018;
- ▶ Analyser et questionner les résultats de la vérification des rentes de 2018;
- ▶ Examiner les états financiers 2017 non audités des filiales de placement au même moment que les états financiers annuels du RRUQ, et en recommander l'approbation au CR;
- ▶ Analyser et commenter le questionnaire 2017 sur le respect des obligations légales et fiscales et le questionnaire 2017 sur le contrôle interne à être approuvés par le CR;
- ▶ Prendre connaissance des travaux spéciaux effectués par le Secrétariat au cours de l'année 2018, dont les résultats des tests d'intrusion informatique.

## COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

En 2018, les membres du Comité d'éthique et de déontologie (ci-après «CED») se sont réunis à trois occasions. Ils ont aussi participé à une conférence téléphonique lors de laquelle ils ont analysé une demande reçue. Puis, à la demande du Comité de retraite, le CED a procédé à l'analyse de l'ensemble des réponses et commentaires fournis dans le cadre de l'autoévaluation du Comité de retraite. Le CED a ensuite soumis ses observations et recommandations au Comité de retraite, qui a invité la présidente du



**Carole Chauvin**  
*Présidente du Comité d'éthique et de déontologie*

CED, Mme Carole Chauvin, à animer une discussion sur le sujet en juin. Le CED a aussi présenté au Comité exécutif et au Comité de retraite une proposition de modification au Code de déontologie des membres des comités. Cette proposition faisait suite à l'avis sur les communications déposé en 2016 et à la capsule d'information présentée lors du Colloque du RRUQ en 2017. Le CED a également adopté un plan de travail pour l'année 2018-2019, qui comporte cinq projets sur lesquels il souhaite mener une réflexion et des discussions. Dans le cadre de ses activités habituelles, le CED a analysé les déclarations d'intérêts et d'antécédents judiciaires des membres des comités ainsi que celles des employés du Secrétariat. Il a aussi pris connaissance des déclarations d'avantages et de cadeaux reçus et convenu d'adapter sa méthode d'analyse afin de comparer les cadeaux ou avantages reçus d'année en année.

## SYNTHÈSE DES RÉUNIONS POUR 2018

	NOMBRE DE RÉUNIONS	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES AUX RÉUNIONS
Comité de retraite	6	67	90 %
Comité exécutif	8	63	98 %
Comité de placement	7	41	94 %
Comité d'audit	3	26	89 %
Comité d'éthique et de déontologie	4	26	95 %

# Ressources humaines



**Jérôme Lalande**  
*Directeur des services administratifs*

## LA PROMESSE DE TRAVAILLER DANS VOTRE INTÉRÊT

**L**e Secrétariat a à cœur les intérêts des participants. Gestionnaires et employés consacrent efforts et énergie à la réalisation des mandats qui leur sont confiés, et ce, dans le cadre établi. Ainsi, chaque année, plusieurs initiatives au plan d'affaires sont réalisées afin d'adapter les outils, procédures, politiques et directives aux changements internes et externes de l'organisation.

L'atteinte des objectifs organisationnels est possible grâce à l'expertise de nos ressources humaines. Le développement des compétences et le souci de s'améliorer contribuent assurément à l'accomplissement des objectifs établis et, par le fait même, à la satisfaction des membres des comités et des participants.

Les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines favorisent la stabilité du personnel au sein du Secrétariat. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'« offre employeur » devient une prémisses à l'attraction et à la rétention des meilleurs candidats et employés. Afin de valider l'efficacité de nos pratiques de gestion, un diagnostic organisationnel a été effectué à l'automne 2018 sous forme de sondage. Les résultats ont été très positifs et le Secrétariat s'est engagé auprès de ses employés à améliorer les aspects qui ont récolté un moins haut taux de satisfaction.

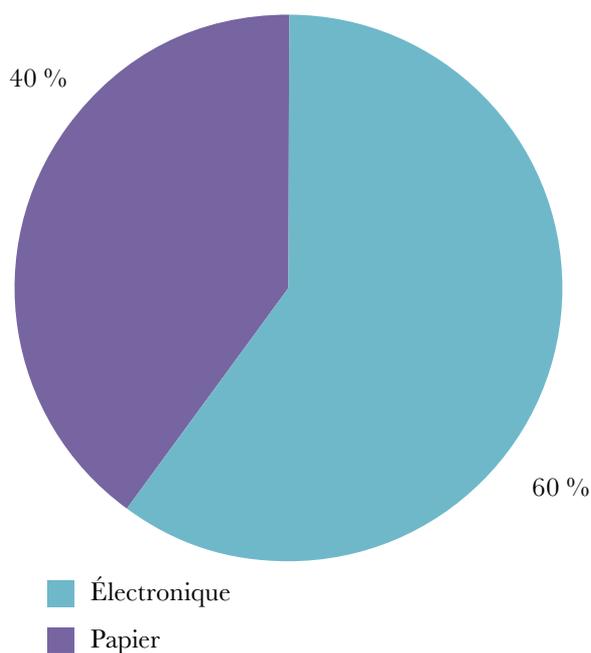
Ainsi, la volonté du Secrétariat est de tout mettre en œuvre afin d'assurer votre satisfaction !

# Technologies de l'information

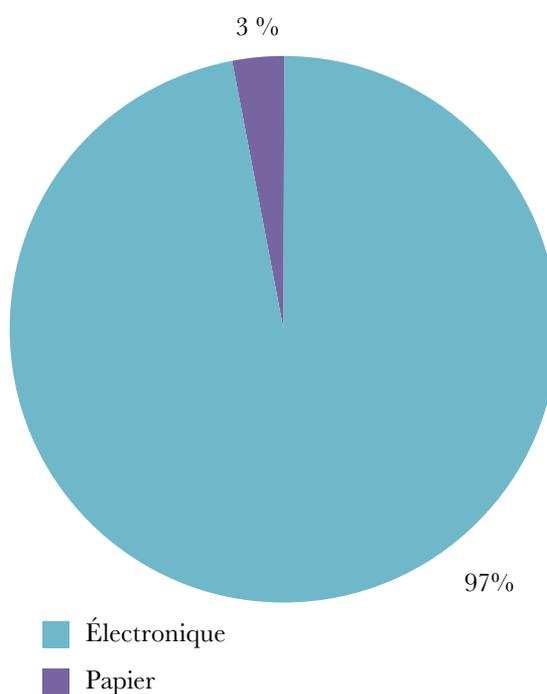
Les communications électroniques sont de plus en plus présentes dans nos vies et notre Régime de retraite n'y fait pas exception. En 2018, le RRUQ a décidé de favoriser la communication électronique avec ses participants. Les relevés annuels et les feuillets fiscaux sont dorénavant produits en format électronique par défaut et sont disponibles à la section Mon Dossier du site Internet. Quant aux avis, ils sont publiés sur le site

Internet et transmis à chaque participant visé par le biais de son adresse courriel. Près de 97% des participants actifs et plus de 60% des participants retraités ont adopté ce mode de communication avec le RRUQ. Plus de 30 000 connexions auront été effectuées à la section sécurisée Mon Dossier en 2018, une augmentation de plus de 25% par rapport à l'année précédente.

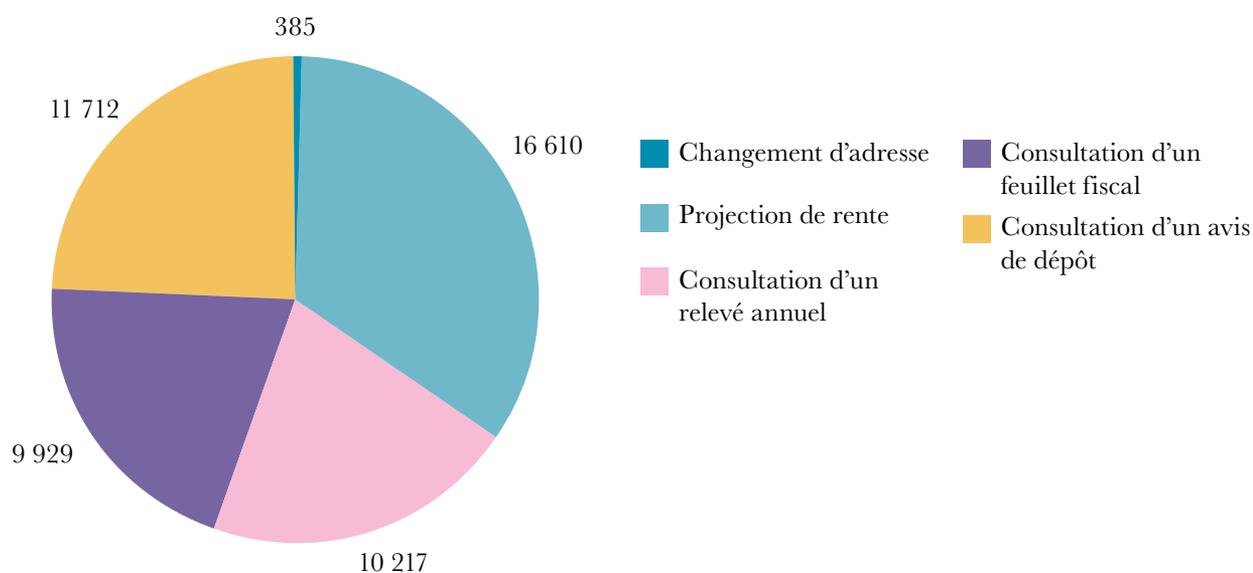
## % DES RETRAITÉS UTILISANT LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES



## % DES PARTICIPANTS ACTIFS UTILISANT LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES



## UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE MON DOSSIER (EN NOMBRE)

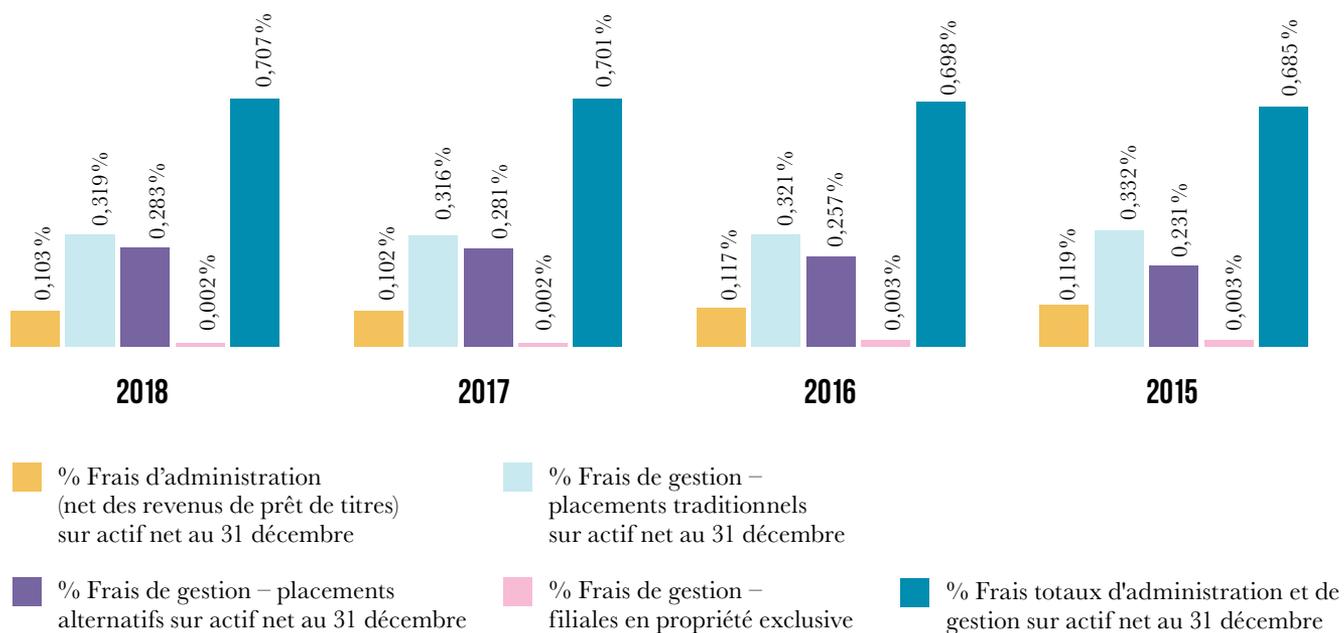


L'année 2018 aura également été consacrée à mettre à jour nos systèmes et processus pour répondre aux nouvelles dispositions du Règlement du RRUQ, comme l'indexation des rentes à 75 % ou le paiement de la nouvelle indexation ponctuelle. De plus, afin d'assurer la confidentialité des données sous sa garde, le RRUQ a procédé à des tests complets de sécurité informatique, qui ont confirmé la robustesse de ses infrastructures et de ses pratiques.

# Frais d'administration et de gestion

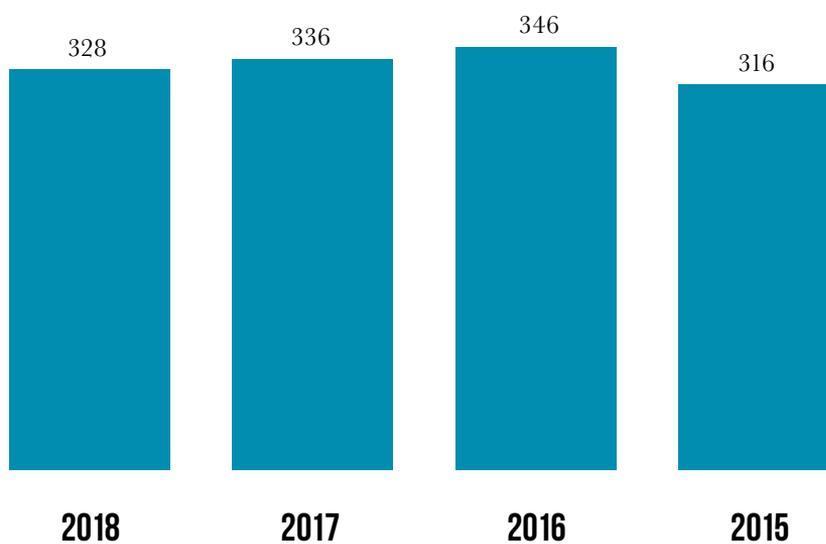
Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les coûts totaux d'administration du Régime et de gestion des différents portefeuilles confiés à des firmes d'experts externes.

	2018	2017	2016	2015
Frais d'administration	5 155 438	5 088 956	5 163 981	4 675 964
Frais de gestion – placements traditionnels	13 623 077	13 451 386	12 531 641	12 088 832
Frais de gestion – placements alternatifs	12 045 291	11 944 355	10 043 636	8 395 390
Frais de gestion – filiales en propriété exclusive	61 143	76 714	106 887	92 469
Revenus de prêt de titres	(763 165)	(746 659)	(620 728)	(371 623)
<b>Frais totaux d'administration et de gestion</b>	<b>30 121 784</b>	<b>29 814 752</b>	<b>27 225 417</b>	<b>24 881 032</b>
<b>Actif net de fin</b>	<b>4 260 000 000</b>	<b>4 254 000 000</b>	<b>3 901 000 000</b>	<b>3 630 000 000</b>
% Frais d'administration (net des revenus de prêt de titres) sur actif net au 31 décembre	0,103%	0,102%	0,117%	0,119%
% Frais de gestion – placements traditionnels sur actif net au 31 décembre	0,319%	0,316%	0,321%	0,332%
% Frais de gestion – placements alternatifs sur actif net au 31 décembre	0,283%	0,281%	0,257%	0,231%
% Frais de gestion – filiales en propriété exclusive	0,002%	0,002%	0,003%	0,003%
<b>% Frais totaux d'administration et de gestion sur actif net au 31 décembre</b>	<b>0,707%</b>	<b>0,701%</b>	<b>0,698%</b>	<b>0,685%</b>



## GESTION DES DÉPENSES

Coût moyen des frais d'administration par participant en \$.



# Placements



**Louis Langlois**

Directeur des placements,  
du contrôle et de la comptabilité

## RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018

### Faits saillants

- Rendement brut de 1,58% (rendement net de 0,87%).
- Actifs sous gestion de 4,2 G\$.
- Hausse importante de la volatilité des marchés boursiers en fin d'année due, notamment, aux tensions commerciales à l'échelle mondiale.

### Analyse du rendement global

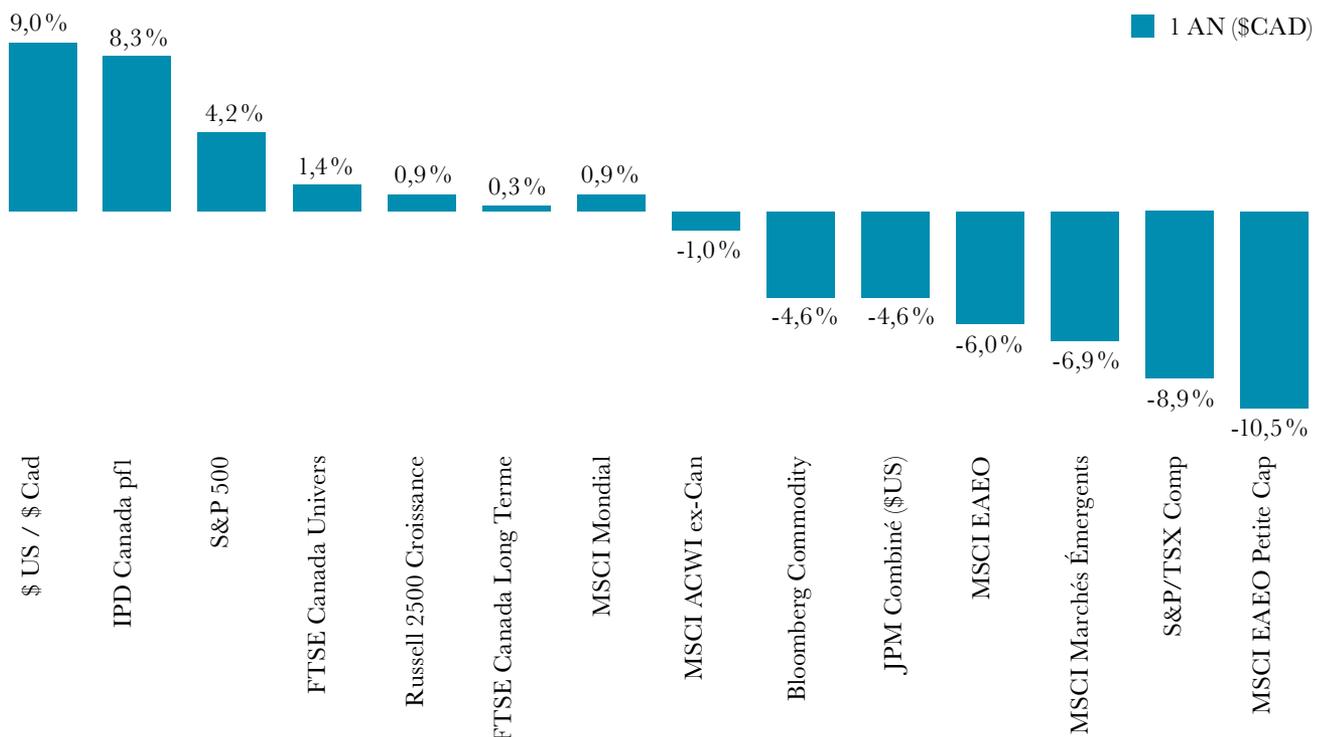
L'année 2018 s'est amorcée comme elle s'était terminée en 2017, les principaux marchés financiers mondiaux, soutenus par une croissance économique mondiale alimentée, par de faibles taux d'intérêt, une forte expansion des bénéfices des sociétés et des allègements fiscaux importants, ont continué à progresser pour atteindre de nouveaux sommets en cours d'année.

Toutefois, l'inquiétude entourant le resserrement de la politique monétaire des banques centrales a fait trébucher les marchés boursiers en fin d'année. D'autres facteurs ont aussi joué un rôle déterminant pour expliquer l'augmentation importante de la volatilité des marchés. Les tensions commerciales à l'échelle mondiale, la diminution de l'incidence des réductions d'impôt aux États-Unis et le ralentissement économique en Chine sont là quelques-uns des éléments qui se sont ajoutés aux inquiétudes déjà présentes dans un environnement où les marchés se transigeaient à des valorisations relativement élevées.

Dans ce contexte d'incertitude, où les marchés boursiers ont terminé à la baisse, la Caisse de retraite a tout de même pu dégager une performance positive de 1,58% en 2018.

Le tableau ci-dessous présente les rendements des différents indices des marchés financiers au cours de la dernière année.

## RENDEMENT D'INDICES DE MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018



## RENDEMENT SUR 4 ANS

Pour la période de quatre ans terminée le 31 décembre 2018, le portefeuille global de la Caisse de retraite affiche un rendement annualisé de 7,02 %. Ce rendement est supérieur à celui de 5,99 % de notre portefeuille de référence, procurant ainsi une valeur ajoutée de 1,03 % (voir tableau 2).

La majorité de nos gestionnaires, préconisant une approche active, ont contribué à cette valeur ajoutée. Plus particulièrement ceux en actions canadiennes avec une performance de 2,18 % au-dessus de l'indice de référence, le S&P/TSX, avec un rendement de 2,49 %, et en infrastructures avec une valeur ajoutée de 7,21 % sur l'indice de référence, le FTSE Canada Long Terme + 2,5 %, avec un rendement de 5,95 %.

## RENDEMENT 2018

Au cours de la dernière année, le rendement obtenu par les actifs de la Caisse a atteint 1,58 %. Ce rendement dépasse celui de 1,18 % de notre portefeuille de référence par 0,40 % (voir tableau 3).

Cette performance positive s'explique en grande partie par :

- ▶ Une structure de gestion favorisant une exposition aux placements alternatifs, dont les infrastructures et l'immobilier qui ont réalisé une performance supérieure de 14,73 % et 3,30 % par rapport à leur indice de référence respectif, le FTSE Canada Long Terme + 2,5 % avec un rendement de 2,81 % et l'IPD Canada Property Fund Index avec 8,29 %.
- ▶ Une sélection de gestionnaires en actions mondiales qui protègent le capital lors de marchés baissiers. En conséquence, Hexavest et Unigestion ont pu dégager respectivement une valeur ajoutée de 4,66 % et 3,55 % au cours du dernier trimestre de 2018, et de 1,78 % et 3,83 % pour l'année, relativement à leur indice de référence.

Au cours de l'année 2018, comme il est prévu de le faire aux cinq ans, le Comité de placement a amorcé une révision complète de la Politique de placement qui tiendra compte de la nouvelle Politique de financement. De plus, il a continué d'investir de nouvelles sommes dans des mandats en placements privés et en immobilier afin d'augmenter son exposition aux placements alternatifs qui représentent près de 29 % des actifs de la Caisse en fin d'année. (voir tableau 3).

*Tableau 2*

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE										
ANNÉE	RENDEMENT ANNUEL (%)	RENDEMENT BRUT ANNUALISÉ (%)								
		2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
<b>2018</b>	<b>1,58</b>	<b>5,93</b>	<b>6,80</b>	<b>7,02</b>	<b>7,87</b>	<b>9,10</b>	<b>9,32</b>	<b>8,26</b>	<b>8,68</b>	<b>9,35</b>
	1,18	5,22	5,62	5,99	7,04	7,88	7,96	7,26	7,68	7,96
<b>2017</b>	<b>10,47</b>	<b>9,51</b>	<b>8,90</b>	<b>9,50</b>	<b>10,67</b>	<b>10,66</b>	<b>9,25</b>	<b>9,60</b>	<b>10,25</b>	
	9,41	7,91	7,65	8,56	9,27	9,13	8,15	8,53	8,74	
<b>2016</b>	<b>8,56</b>	<b>8,12</b>	<b>9,18</b>	<b>10,72</b>	<b>10,70</b>	<b>9,05</b>	<b>9,48</b>	<b>10,22</b>		
	6,42	6,77	8,27	9,24	9,07	7,94	8,40	8,65		
<b>2015</b>	<b>7,68</b>	<b>9,49</b>	<b>11,45</b>	<b>11,24</b>	<b>9,15</b>	<b>9,64</b>	<b>10,46</b>			
	7,13	9,21	10,19	9,75	8,25	8,73	8,98			
<b>2014</b>	<b>11,33</b>	<b>13,38</b>	<b>12,45</b>	<b>9,52</b>	<b>10,03</b>	<b>10,93</b>				
	11,34	11,76	10,63	8,54	9,06	9,29				
<b>2013</b>	<b>15,46</b>	<b>13,02</b>	<b>8,92</b>	<b>9,71</b>	<b>10,85</b>					
	12,18	10,28	7,62	8,49	8,88					
<b>2012</b>	<b>10,63</b>	<b>5,79</b>	<b>7,85</b>	<b>9,72</b>						
	8,42	5,40	7,29	8,07						
<b>2011</b>	<b>1,17</b>	<b>6,49</b>	<b>9,42</b>							
	2,47	6,73	7,96							
<b>2010</b>	<b>12,10</b>	<b>13,80</b>								
	11,16	10,81								
<b>2009</b>	<b>15,52</b>									
	10,46									

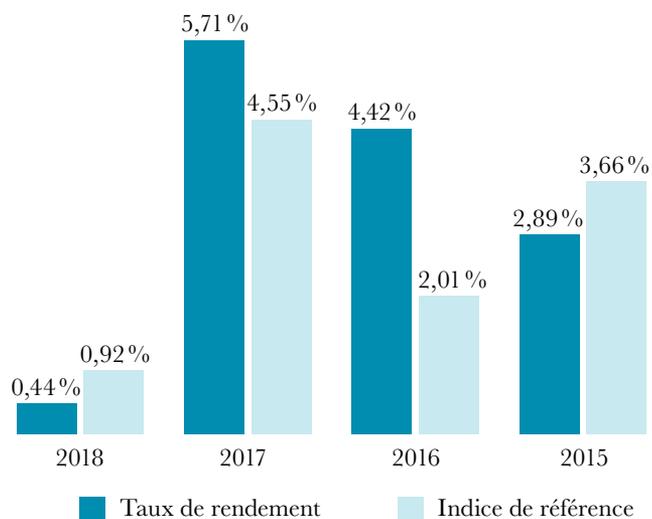
**Caisse globale (gras)**  
Portefeuille de référence

**Tableau 3**

CLASSE D'ACTIFS	PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE*				
	PONDÉRATION		INDICE DE RÉFÉRENCE	PERFORMANCE	
	CIBLE	ACTUELLE		INDICE	PORTEFEUILLE
Titres à revenu fixe	32,0 %	31,9 %	55,0 % FTSE Canada Universel + 45,0 % FTSE Canada Long Terme	0,92 %	0,44 %
Actions canadiennes	13,0 %	11,5 %	S&P / TSX Composite plafonné	- 8,89 %	-11,47 %
Actions étrangères	28,0 %	27,6 %	MSCI ACWI ex-Canada NDR ( \$ CAD)	- 0,98 %	-1,81 %
Immobilier et participation dans le domaine des ressources naturelles	9,5 %	11,0 %	IPD Canada Property Fund Index	8,29 %	11,59 %
Placements privés	8,0 %	8,7 %	Rendement obtenu par la classe d'actifs	18,75 %	18,75 %
Infrastructures	5,75 %	6,8 %	FTSE Canada Long Terme + 2,5 %	2,81 %	17,54 %
Exposition aux commodités par le biais de contrats à terme	3,0 %	2,0 %	Bloomberg Commodity Index Rendement total ( \$ CAD)	- 3,25 %	-4,05 %
Autres placements alternatifs	0,75 %	0,5 %	FTSE Canada bons du Trésor 91 jours	1,38 %	2,86 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>		<b>1,18 %</b>	<b>1,58 %</b>

\* Le portefeuille de référence décrit la composition des actifs que le Comité de placement juge appropriée. Son rendement sert de point de repère pour évaluer la valeur ajoutée par la gestion active du portefeuille et, en général, le travail accompli par le Comité de placement et la direction des placements, du contrôle et de la comptabilité. Le portefeuille de référence fait état de la pondération cible par classe d'actifs. Il est constitué de poids et d'indices de référence. Le rendement du portefeuille de référence est obtenu en pondérant le rendement de chaque indice de référence par le poids indiqué.

## REVENUS FIXES

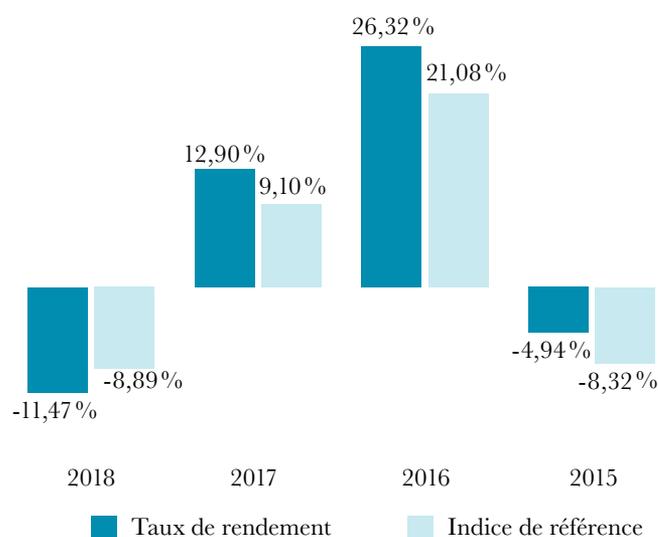


En lien avec une croissance économique relativement vigoureuse et un taux de chômage en régression, les banques centrales du Canada et des États-Unis ont continué de hausser leur taux directeur en 2018; à trois occasions pour la Banque centrale du Canada, amenant le taux de 1,25 % à 1,75 %, et à quatre occasions pour la Réserve fédérale américaine, l'amenant de 1,5 % à 2,5 %. Dans cet environnement, le marché obligataire canadien a offert un rendement positif en 2018 grâce aux revenus courants (coupons), les obligations de plus courte échéance devançant celles de moyen et long terme. Un retour de l'inflation malgré tout timide a affecté les échéances de plus long terme, notamment les obligations provinciales qui affichent, quant à elles, un rendement légèrement négatif en 2018.

Après avoir eu un impact fort positif au cours des années 2016 et 2017, une allocation structurellement plus élevée en obligations de sociétés par rapport à l'indice de référence ainsi qu'une allocation en dettes de pays émergents ont chacune contribué négativement à la performance de la classe d'actifs en 2018. Le portefeuille de revenus fixes affiche ainsi une progression de 0,44 % pour l'année par rapport à 0,92 % pour l'indice de référence (combinant les indices FTSE Canada Univers et FTSE Canada Long Terme), résultant en une valeur retranchée de 0,48 %. Sur une période de quatre ans, le portefeuille de titres à revenus fixes a procuré un rendement annualisé de 3,35 % par rapport à 2,77 % pour l'indice de référence, soit une valeur ajoutée annualisée de 0,58 %.

La majorité du portefeuille de placements en revenus fixes demeure exposée aux taux d'intérêt canadiens, bien que pour des raisons de diversification, une certaine partie profite des marchés et devises d'autres pays développés et émergents. En fin d'année, un total de 1,3 G\$ étaient investis en titres à revenus fixes, soit un niveau légèrement inférieur à la cible stratégique de 32 % des actifs totaux de la Caisse.

## ACTIONS CANADIENNES



Pour une seconde année consécutive, le marché boursier canadien a offert une performance nettement inférieure à celle des autres bourses de pays développés, reculant de 8,9% en 2018. La piètre performance de la bourse canadienne a été alimentée par le recul des secteurs de l'énergie (-18%), de la consommation discrétionnaire et de la santé (-16% chacun). Seuls les secteurs de la consommation de base et de l'immobilier ont affiché des gains (+2%) en 2018.

Pour la première fois depuis 2007, le portefeuille d'actions canadiennes a performé en deçà de son indice de référence, affichant un recul de 11,47% en 2018, comparativement à -8,89% pour l'indice S&P/TSX Composite, générant ainsi une valeur retranchée de 2,58%. Sur une période de quatre ans, le portefeuille d'actions canadiennes a procuré un rendement annualisé de 4,67%, par rapport à 2,49% pour l'indice de référence, générant une valeur ajoutée annualisée de 2,18%.

En fin d'année, les actions canadiennes totalisaient une valeur de 489 M\$, correspondant à 11,5% des actifs totaux de la Caisse, soit un niveau inférieur à la cible stratégique de 13%. Une sous-pondération en actions canadiennes en 2018 a été bénéfique au rendement total de la Caisse. Rappelons que l'allocation visée en actions canadiennes est en baisse depuis plusieurs années, et qu'il est anticipé que cette réduction se poursuivra dans le futur, la Politique de placement actuelle visant une allocation ultime de 10%.

## ACTIONS ÉTRANGÈRES



La croissance économique mondiale est demeurée relativement saine en 2018, en particulier grâce aux États-Unis. Cependant, les niveaux d'évaluation plutôt élevés des différentes bourses mondiales en ont limité la croissance, bien qu'affichant pour la plupart des rendements positifs à la fin du troisième trimestre de l'année. Les investisseurs ont été rattrapés dans la dernière partie de l'année.

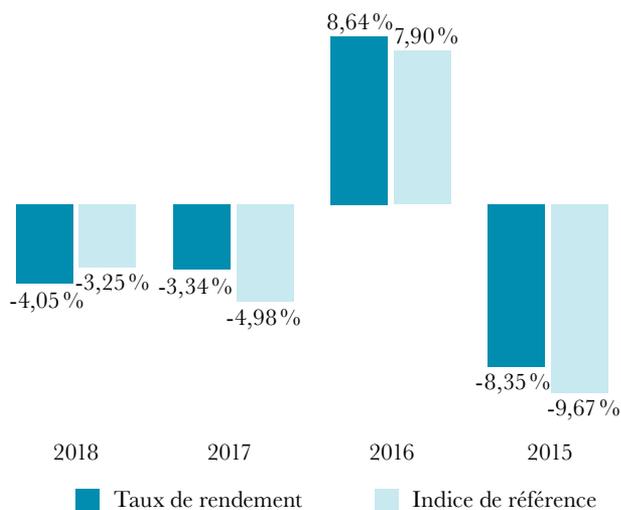
par la réalité de l'anticipation en 2019 du ralentissement de la croissance économique mondiale, combinée aux tensions entre les États-Unis et la Chine. Les marchés boursiers ont en effet subi des reculs importants durant le dernier trimestre de l'année, l'impact de ces reculs ayant été amoindri par la faiblesse de la devise canadienne (le huard ayant perdu 9% face au dollar américain en 2018).

Ainsi, en devises canadiennes, l'indice S&P 500 représentant le marché boursier américain a progressé de 4,2% (-4,4% en devises locales), réalisant la meilleure performance parmi les pays développés. Les bourses internationales ont terminé en territoire négatif; l'indice MSCI Europe reculant de -7,2% (-10,6% en devises locales), l'indice MSCI Pacifique de -4,1% (-11,7% en devises locales), et l'indice MSCI Marchés émergents de -6,9% (-10,1% en devises locales).

Une allocation structurellement plus élevée en actions de pays émergents et en actions de petite capitalisation par rapport à l'indice de référence a contribué négativement à la performance de la classe d'actifs en 2018. Le portefeuille d'actions étrangères affiche ainsi un recul de 1,81% pour l'année, comparativement à un recul de 0,98% pour l'indice de référence (MSCI All Country World Index ex-Canada \$CAD), retranchant ainsi 0,83% à l'indice. Sur une période de quatre ans, les actions étrangères ont procuré un rendement annualisé de 8,94%, devançant très légèrement l'indice qui se situe à 8,91%.

Le portefeuille d'actions étrangères totalisait une valeur de 1,2 G\$ en fin d'année, correspondant à 27,6% des actifs totaux de la Caisse. Une surpondération des actions étrangères pendant l'année a été bénéfique au rendement total de la Caisse.

## COMMODITÉS

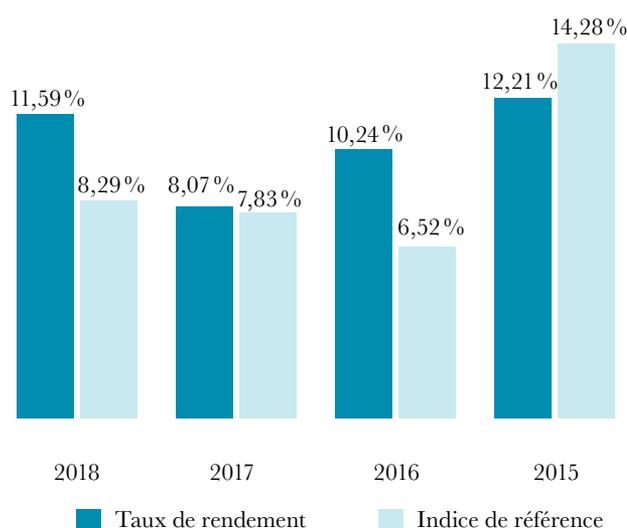


À nouveau cette année, il y a des différences dans les performances des commodités. Seulement deux commodités ont des performances positives, soit le blé avec un rendement de 1,5%, et le bétail avec 0,6%. Les grandes perdantes sont l'essence avec une perte de près de 30%, le sucre et le café avec près de 28% de perte et le pétrole avec un rendement de -22%. Notre gestionnaire a retranché 0,8% à son indice avec un rendement de -4,05%. Le rendement de l'indice de commodités Bloomberg pour l'année est de -3,25%. La valeur retranchée provient principalement du gaz naturel, qui était le secteur le plus performant dans les années précédentes.

À la fin de 2018, l'investissement en commodités totalisait 87 M\$, soit 2,0% des actifs totaux de la Caisse. La pondération a été maintenue près de sa borne inférieure au cours de la dernière année.

Le RRUQ investit dans les commodités pour la protection contre les hausses d'inflation et l'effet de diversification.

## IMMOBILIER ET CONCESSIONS AGRICOLES ET FORESTIÈRES



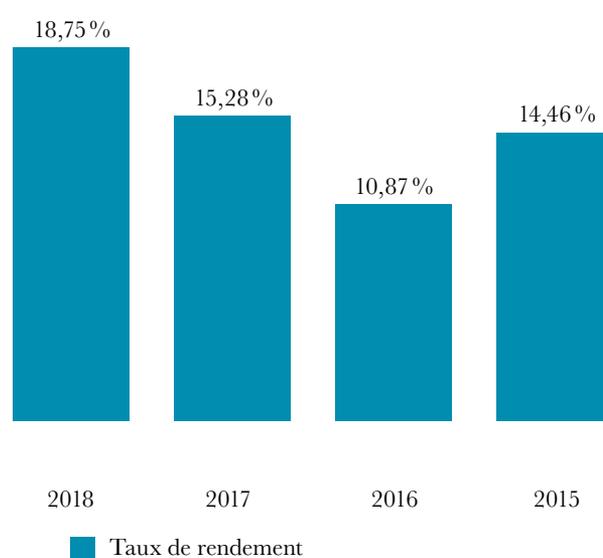
La performance absolue du portefeuille immobilier et concessions se situe à 11,59% en 2018, soit une performance au-dessus de celle de l'indice de référence (IPD Canada Property Fund Index) qui se situe à 8,29%.

À plus long terme, le portefeuille immobilier et concessions affiche une performance de 10,52% sur quatre ans, soit 1,33% au-dessus de son indice de référence.

L'investissement dans les concessions forestières et agricoles convient bien aux régimes de retraite par leur horizon à long terme et leur lien avec l'inflation. Les fonds de concessions forestières ont été affectés négativement par les variations de devises au cours des dernières années.

L'exposition à l'immobilier et aux concessions agricoles et forestières représente 468 M\$, soit 11,0% des actifs totaux de la Caisse.

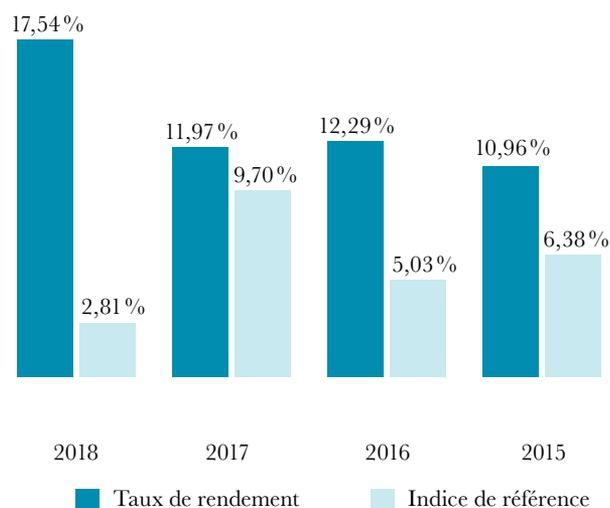
## PLACEMENTS PRIVÉS



Malgré la volatilité des marchés boursiers en 2018, le portefeuille de placements privés génère une performance de 18,75% pour 2018. Le portefeuille continue à générer des distributions sur une base régulière.

Au 31 décembre 2018, l'exposition aux placements privés représente 369 M\$, soit 8,7% des actifs.

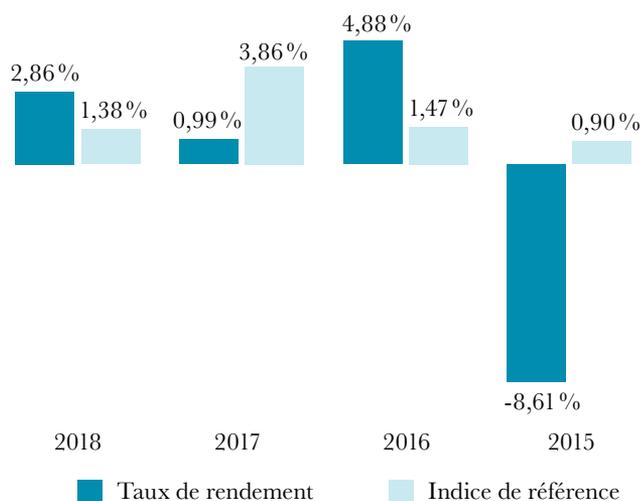
## INFRASTRUCTURES



Les investissements en infrastructures sont intéressants pour une caisse de retraite avec leur durée à long terme et leurs revenus stables souvent reliés à l'inflation. En 2018, le portefeuille présente une performance de 17,54%, soit une valeur ajoutée de 14,73% sur l'indice de référence. Plusieurs des investissements en portefeuille génèrent aussi des rendements courants importants, dont certains sont supérieurs à 7%.

Au 31 décembre 2018, l'exposition aux infrastructures représente 286 M\$, soit 6,8% des actifs.

## AUTRES PLACEMENTS ALTERNATIFS



L'objectif de ces placements est d'obtenir des rendements absolus avec une faible corrélation avec les autres classes d'actifs de la Caisse, principalement avec les actions.

Pour 2018, le rendement de 2,86% est supérieur de 1,48% à l'indice utilisé (FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours).

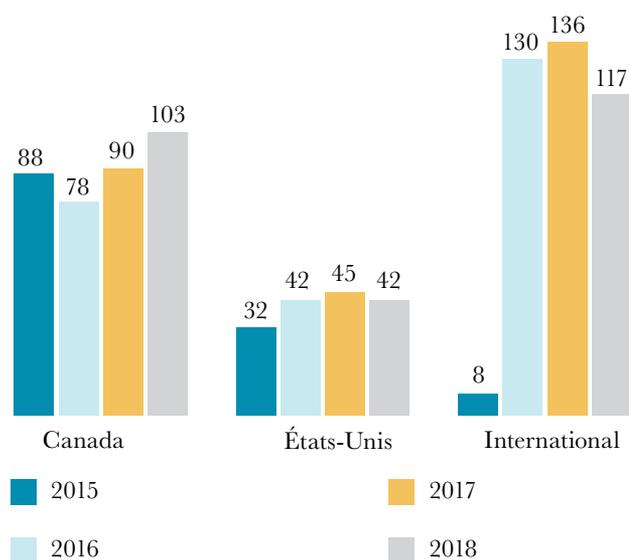
## L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En 2018, le RRUQ a voté à 262 assemblées d'actionnaires. Sur les 3 735 propositions de l'ensemble des assemblées annuelles, le RRUQ s'est prononcé «pour» sur 43,2% des votes enregistrés, 36,0% «contre» et 20,8% «d'abstention». Comme par les années passées, la majorité des abstentions s'explique dans les cas où il y a

impossibilité d'exercer un vote contre des propositions. Ces votes contre les recommandations de la direction concernent la nomination des administrateurs et des firmes de vérification, où le manque d'information ne permettait pas d'exercer favorablement les votes.

Le RRUQ est signataire des Principes de l'Investissement Responsable (les « PRI ») de l'ONU depuis 2009. En devenant signataire, il s'est engagé publiquement, en tant qu'investisseur, à les adopter et à les appliquer dans la mesure où cela est compatible avec ses responsabilités fiduciaires.

### **Nombre d'assemblées d'actionnaires**



L'approche privilégiée par la Caisse en matière d'investissement responsable s'articule autour des volets suivants : l'engagement actionnarial et l'intégration des critères de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'analyse et de décision des investissements. Notre Politique d'exercice des droits de vote et notre Politique sur l'investissement responsable, qui sont nos principaux outils pour atteindre nos engagements, sont disponibles sur le site Internet du RRUQ.



# Régime de retraite de l'Université du Québec

## ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Rapport de l'auditeur indépendant .....	43
États financiers	
État de la situation financière .....	46
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations .....	47
État de l'évolution des obligations au titre des prestations de retraite .....	48
Notes complémentaires .....	49



# États financiers et notes afférentes

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVE À LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Régime de retraite de l'Université du Québec ont été produits par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et sur des estimations. Ces états financiers respectent les conventions comptables qui sont conformes aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.

Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour fournir l'assurance que les opérations sont autorisées, que l'actif du Régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent notamment un Code de déontologie, des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, un Règlement intérieur, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons.

La responsabilité des états financiers incombe au CR conformément aux lois et règlements qui le régissent. Afin de le soutenir dans ses responsabilités, le CR a mandaté un CAU. Celui-ci se compose de six administrateurs ne faisant partie ni des cadres, ni du personnel du Secrétariat du

Régime. De plus, ce comité examine les recommandations que font les auditeurs externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, ce comité rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs audits respectifs, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce comité a révisé les états financiers et en a recommandé l'approbation au CR.

En outre, le cabinet d'actuaire-conseils Mercer (Canada) limitée a procédé à une évaluation actuarielle en règle des engagements au titre des prestations en date du 31 décembre 2017, conformément aux exigences de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. Ce document a été déposé auprès de Retraite Québec le 26 juillet 2018.

Les auditeurs externes du Régime, EY, ont effectué un audit indépendant des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite. Leur audit a comporté les sondages et autres procédés qu'ils ont jugé nécessaires pour exprimer leur opinion dans leur rapport à l'administrateur. Les auditeurs externes ont libre accès au CAU pour discuter de leur audit et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.

*Le directeur général*



**Alain Vallée**

*Le directeur des placements, du contrôle et de la comptabilité*



**Louis Langlois, CFA**

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Comité de retraite du  
**Régime de retraite de l'Université du Québec**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Régime de retraite de l'Université du Québec (le « Régime »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations et de l'évolution des obligations au titre des prestations de retraite pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime au 31 décembre 2018, ainsi que de l'évolution de son actif net disponible pour le service des prestations et de l'évolution de ses obligations au titre des prestations de retraite pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime de retraite conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités du comité de retraite et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec agissant à titre de fiduciaire de la caisse de retraite, est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité de retraite qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, à titre de promoteur, a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité de retraite et aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

## Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le comité de retraite, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité de retraite du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons au comité de retraite et aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Québec, Canada  
Le 25 avril, 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109180



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements <i>[note 4]</i>		
Effets commerciaux	30 645	69 520
Obligations et fonds d'obligations <i>[note 4a]</i>	1 262 959	1 250 660
Actions et fonds d'actions <i>[note 4b]</i>	1 478 023	1 618 729
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme <i>[note 4c]</i>	256 710	251 746
Fonds et prêts hypothécaires <i>[note 4d]</i>	26 048	29 509
Fonds de couverture	—	10 108
Placements privés <i>[note 4e]</i>	728 546	621 277
Placements immobiliers	429 505	353 797
Encaisse détenue à des fins de placements	16 859	21 255
	<b>4 229 295</b>	<b>4 226 601</b>
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	5 822	6 051
Cotisations à recevoir des employeurs	5 769	6 000
Revenus de placements à recevoir	10 285	9 977
Transactions sur les placements en voie de règlement	648	62
Autres créances à recevoir	1 716	1 652
	<b>24 240</b>	<b>23 742</b>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres <i>[note 5]</i>	1 351	1 117
Immobilisations corporelles et autres actifs	550	628
Encaisse	12 621	11 526
	<b>14 522</b>	<b>13 271</b>
	<b>4 268 057</b>	<b>4 263 614</b>
<b>Passif</b>		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres <i>[note 5]</i>	1 351	1 117
Transactions sur les placements en voie de règlement	2	1 843
Charges à payer	6 247	6 051
Prestations de cessation de service à payer	244	739
	<b>7 844</b>	<b>9 750</b>
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>4 260 213</b>	<b>4 253 864</b>
<b>Obligations au titre des prestations de retraite</b>	<b>4 309 025</b>	<b>4 317 899</b>
<b>Déficit</b>	<b>(48 812)</b>	<b>(64 035)</b>

Engagements *[note 11]*

Événement subséquent *[note 12]*

Lu et approuvé,



Claire Bouchard, présidente



Alain Vallée, Directeur Général

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

[en milliers de dollars]

Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>Solde de l'actif net disponible au début de l'exercice</b>	<b>4 253 864</b>	3 900 545
<b>Activités de placements</b>		
Revenus de placements <i>[note 7]</i>	156 946	181 073
Variations de la juste valeur des placements <i>[note 7]</i>	(89 190)	222 701
	<b>67 756</b>	403 774
Frais de gestion	(25 152)	(24 868)
Honoraires du fiduciaire	(516)	(528)
Frais de transactions	(530)	(491)
Autres	(9)	(102)
	<b>41 549</b>	377 785
<b>Activités d'administration du règlement</b>		
Cotisations		
Cotisations des membres <i>[note 8]</i>	68 684	71 326
Cotisations des employeurs <i>[note 8]</i>	66 744	69 286
Compensation pour retraite anticipée	1 325	453
Transferts d'autres régimes	7 836	6 224
	<b>144 589</b>	147 289
Autres revenus	18	19
	<b>144 607</b>	147 308
Prestations		
Prestations de retraite	(160 378)	(149 780)
Prestations de cessation de service	(11 113)	(13 236)
Transferts à d'autres régimes	(3 160)	(3 670)
	<b>(174 651)</b>	(166 686)
	<b>(30 044)</b>	(19 378)
<b>Activités d'administration générale <i>[note 9]</i></b>	<b>(5 156)</b>	(5 088)
<b>Augmentation nette</b>	<b>6 349</b>	353 319
<b>Solde de l'actif net disponible à la fin de l'exercice</b>	<b>4 260 213</b>	4 253 864

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### État de l'évolution des obligations au titre des prestations de retraite

[en milliers de dollars]

Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>Solde des obligations au début de l'exercice</b>	<b>4 317 899</b>	3 994 603
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice provenant de :		
Modifications des hypothèses [note 6] et gains actuariels	(173 593)	145 736
Intérêts cumulés sur les prestations	218 365	213 157
Prestations constituées	113 151	124 846
Prestations versées, nettes des transferts	(166 797)	(160 443)
	<b>(8 874)</b>	323 296
<b>Solde des obligations à la fin de l'exercice</b>	<b>4 309 025</b>	4 317 899

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers*

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 1) Description sommaire du régime de retraite

La description du Régime de retraite fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Les lecteurs devront consulter le texte du règlement du Régime s'ils désirent une information plus complète. Le texte est accessible notamment par l'entremise du site [www.rruq.ca](http://www.rruq.ca), dans la section « Le RRUQ », onglet « Documentation », élément « Règlement ».

#### Généralités

Les salariés de l'Université du Québec, de ses établissements et des autres unités désignées dans le règlement du Régime (ci-après désigné l'Université) participent à un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Ce Régime est administré par un Comité de retraite paritaire composé de membres désignés par les employeurs et les employés des divers organismes participants au Régime ainsi que d'autres membres prévus à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*.

Le Régime est enregistré selon la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*. Le Régime est une fiducie de pension enregistrée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et il est exempté d'impôt.

Les objectifs du Régime sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion selon la politique de placement en vigueur [note 4], et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes. De plus, le Régime a pour objectif de garantir la capitalisation intégrale des prestations à long terme.

#### Financement

Les fonds du Régime proviennent des cotisations et des revenus générés par les placements de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. Les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation est approuvé par le Comité de retraite conformément à la Politique de financement du RRUQ. Cette Politique est accessible sur le site internet du RRUQ [www.rruq.ca](http://www.rruq.ca), dans la section « Le RRUQ », onglet « Documentation ».

#### Prestations de retraite

La rente annuelle normale d'un membre est basée sur le traitement moyen du membre pour les cinq années les mieux rémunérées lors de sa participation au Régime. Le montant de la rente est fixé à 2 % de ce traitement moyen par année de participation.

À compter de 65 ans, la rente annuelle est réduite de 0,7 % du traitement moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec pour les cinq années correspondantes.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 1) Description sommaire du régime de retraite [suite]

Concernant les rentes accumulées jusqu'au 31 décembre 2017, un participant actif a droit à une rente non réduite dès qu'il satisfait à l'un des critères suivants :

- a) Il a atteint 35 ans de service;
- b) Il a atteint 55 ans d'âge et accumulé 32 ans de service;
- c) Il a atteint l'âge normal de retraite de 65 ans.

Concernant les rentes accumulées à compter du 1er janvier 2018, un participant actif a droit à une rente non réduite dès qu'il satisfait à l'un des critères suivants :

- a) Il a atteint 55 ans d'âge et 35 ans de service;
- b) Il a atteint 60 ans d'âge et accumulé 32 ans de service;
- c) Il a atteint l'âge normal de retraite de 65 ans.

#### Prestations au décès

Au décès d'un membre retraité, une rente égale à 60 % de la rente créditée au membre est versée au conjoint survivant à moins que le conjoint n'ait renoncé au 10 % supplémentaire au moment de la prise de retraite. Les enfants à charge reçoivent chacun une rente égale à 10 % [maximum de 40 %] ou, en l'absence de conjoint, à 20 % de la rente créditée au membre [maximum de 80 %]. En l'absence de conjoint et d'enfants, un montant forfaitaire est versé conformément aux dispositions du Régime

Au décès d'un membre non retraité, les prestations dépendent de la date à laquelle elles ont été accumulées.

- a) Pour les rentes accumulées jusqu'au 31 décembre 2017, les prestations sont les suivantes :
  - i) si le membre a accumulé moins de dix années de service à son décès, son conjoint ou, à défaut, ses ayants cause reçoivent un montant forfaitaire conformément aux dispositions du Régime.
  - ii) si le membre a accumulé dix ans ou plus de service à son décès, une rente égale à 50 % de la rente créditée au membre est versée au conjoint survivant. Les enfants à charge reçoivent chacun une rente égale à 10 % [maximum de 40 %] ou, en l'absence de conjoint, à 20 % de la rente créditée au membre [maximum de 80 %]. En l'absence de conjoint et d'enfants, un montant forfaitaire est versé conformément aux dispositions du Régime.
- b) Pour les rentes accumulées à compter du 1er janvier 2018, le conjoint ou les ayants cause reçoivent un montant forfaitaire conformément aux dispositions du Régime.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 1) Description sommaire du régime de retraite [suite]

##### Remboursement ou transfert lors d'une cessation d'emploi

À la cessation d'emploi, et ce, conformément aux dispositions du règlement du Régime, un membre peut choisir de se voir accorder une rente différée ou de recevoir un montant forfaitaire correspondant à la valeur de la rente différée et des cotisations excédentaires calculées en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. À compter du 1er janvier 2018, ce montant forfaitaire est acquitté selon le degré de solvabilité du Régime.

##### Indexation des rentes

Les rentes accumulées jusqu'au 31 décembre 2004 sont indexées annuellement après la retraite selon l'indice des rentes tel que défini annuellement par Retraite Québec.

Les rentes accumulées du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2017 sont indexées annuellement après la retraite selon l'indice des rentes tel que défini annuellement par Retraite Québec, auquel on soustrait 3 %. Le résultat de cette opération ne peut toutefois être inférieur à 0 %.

Les rentes accumulées à compter du 1er janvier 2018 sont indexées annuellement après la retraite selon 75 % de l'indice des rentes tel que défini annuellement par Retraite Québec.

Certaines dispositions particulières peuvent s'appliquer pour un membre ayant bénéficié d'un transfert de service en provenance d'un autre organisme.

Une clause d'indexation partielle répondant au minimum de la loi s'applique pour les rentes différées accumulées jusqu'au 31 décembre 2017. Les rentes accumulées à compter du 1er janvier 2018 ne sont pas indexées entre la date de cessation et la date de retraite.

##### Cotisations

En vertu du règlement du Régime, les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation appliqué au traitement du participant duquel on déduit 25 % pour la partie qui est inférieure au maximum des gains admissibles au sens du Régime des rentes du Québec, détermine la cotisation de chacune des parties. Le taux de cotisation des participants au Régime était de 12,7 % en 2017. Le taux de cotisation fixé par le Comité de retraite depuis le 1er janvier 2018 est de 11,7 %.

De plus, les participants peuvent verser des cotisations volontaires sans excéder le maximum permis par la loi de l'impôt sur le revenu.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 2) Base de présentation

Les états financiers du Régime sont établis selon les normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite et ils sont basés sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Pour établir les méthodes comptables qui ne concernent pas le portefeuille de placements et les passifs connexes, ou les obligations au titre des prestations de retraite, le Régime se conforme aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Les états financiers présentent la situation financière globale du Régime considéré comme une entité distincte, indépendante du promoteur et des participants. Ils sont préparés dans le but d'aider les participants et autres personnes intéressées à prendre connaissance des activités du Régime au cours de l'exercice. Cependant, ils ne rendent pas compte de la sécurité des prestations pour les participants considérés individuellement.

#### 3) Principales méthodes comptables

##### i) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Régime pourrait prendre à l'avenir. Les estimations les plus significatives concernent l'évaluation des obligations au titre des prestations de retraite ainsi que la détermination de la juste valeur des placements privés et immobiliers. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### ii) Placements et passifs connexes

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction, soit la date à laquelle le Régime devient partie aux dispositions contractuelles des acquisitions et cessions de placements.

Les placements et les passifs connexes sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur des placements et des passifs connexes comprennent les gains et pertes réalisés et non réalisés.

##### iii) Obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite correspondent à la valeur actuarielle des prestations constituées déterminée au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et à partir des hypothèses les plus probables établies par l'actuaire du Régime conformément à la politique de financement.

L'évaluation actuarielle utilisée aux fins de la préparation des états financiers a été effectuée par la société d'actuaire indépendants Mercer et correspond à l'évaluation actuarielle statutaire au 31 décembre 2018, qui sera enregistrée auprès des autorités au plus tard le 30 septembre 2019.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 3) Principales méthodes comptables [suite]

##### iv) Opérations de prêts de titres

Le Régime prête des titres qu'il détient à des tiers et reçoit en garantie des titres ou des contreparties en espèces. Dans le cadre des opérations de prêts de titres, un passif est constaté à l'égard des contreparties reçues en espèces de la part des emprunteurs sous le poste « Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres ». Par conséquent, un actif est comptabilisé pour les montants des contreparties reçues, sous le poste « Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres ». Les titres prêtés n'ont pas fait l'objet de décomptabilisation, conformément aux critères établis.

##### v) Transactions sur les placements en voie de règlement

Les montants à recevoir et à payer sur les transactions en cours sont liés aux transactions conclues par le Régime mais non encore réglées. Les montants à payer sur les transactions en cours comprennent les sommes à payer pour le rachat à court terme, au prix convenu, de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat.

##### vi) Revenus de placements

Les revenus qui découlent des opérations de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par le porteur. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Les revenus provenant des fonds communs et des placements alternatifs sont comptabilisés au brut, c'est-à-dire que les honoraires de gestion qui sont déduits par les gestionnaires à même les revenus qui découlent des opérations de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont présentés dans les états financiers sous la rubrique « Frais de gestion ». Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par le porteur. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

##### vii) Frais de transaction

Les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont constatés à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations sous la rubrique « Frais de transactions » dans les activités de placements.

##### viii) Cotisations

Les cotisations des participants et des employeurs sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

##### ix) Prestations

Les prestations de retraite versées à des participants ou autres sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire à la date où elles sont payables.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 3) Principales méthodes comptables [suite]

##### x) Remboursements

Les montants à rembourser par suite du départ ou du décès de participants sont comptabilisés lorsque les demandes de remboursement sont déposées par les participants ou, dans le cas du décès de participants, lorsqu'il a été déterminé qu'aucune rente n'est payable au conjoint.

##### xi) Transferts

Les montants reçus ou transférés en vertu d'ententes de transférabilité sont comptabilisés lorsque les demandes de transfert sont déposées par les participants et que les montants sont établis par les actuaires des parties concernées.

##### xii) Conversion des devises

Le Régime utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif ainsi que les placements sont convertis en dollars canadiens au cours à la date de fin d'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains et les pertes de change sur les placements sont inclus à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour les services des prestations au poste « Variations de la juste valeur des placements ».

##### xiii) Immobilisations corporelles

Le mobilier, l'équipement et les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes correspondant à la durée de vie utile de ces biens. Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée initiale du bail.

##### xiv) Impôt sur le revenu

Le régime de retraite est une fiducie de pension enregistrée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt.

##### xv) Juste valeur des placements

Les placements sont regroupés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie classe les placements en trois niveaux selon l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs financiers identiques;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

Le niveau de hiérarchie au sein duquel les placements ont été classés est déterminé d'après le niveau des données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Les placements sont présentés à leur juste valeur de la façon suivante :

- Les effets commerciaux sont présentés au coût, ce qui correspond à leur juste valeur compte tenu de leurs échéances à court terme;
- Les obligations sont évaluées en fonction des cours moyens de clôture. Leur valeur estimative est calculée au moyen de flux de trésorerie actualisés selon le rendement actuel du marché et de titres comparables, le cas échéant, lorsque les cours moyens ne sont pas disponibles;
- Les actions sont évaluées selon le cours à la clôture des marchés boursiers;
- La juste valeur des fonds de couverture, des unités de fonds communs d'obligations, d'actions, hypothécaires et immobiliers, est déterminée à partir de la valeur de l'actif net au 31 décembre soumise par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces fonds;
- Les prêts hypothécaires sont composés de titres de longue durée dont le taux d'intérêt est ajusté annuellement selon l'indice canadien des prix à la consommation. Compte tenu des taux à court terme appliqués sur ces prêts, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur en capital;
- La juste valeur estimative des sociétés en commandite présentée dans les placements privés et immobiliers est déterminée à partir de la valeur fournie par les gestionnaires et administrateurs de ces placements, qui l'établit selon des méthodes d'évaluation reconnues sur le marché. Ces méthodes comprennent notamment l'actualisation des flux monétaires futurs ou le recours à des données comme les multiples de capitalisation ou le prix d'opérations comparables récentes. Les états financiers annuels de ces fonds sont audités par des cabinets reconnus d'auditeurs externes.
- Les contrats à terme n'ont aucun coût à la date de fin d'exercice puisqu'ils font l'objet d'une réalisation quotidienne. La juste valeur des contrats sur devises est établie en fonction de leur valeur de liquidation à la fin de l'exercice financier;
- Les achats et ventes des placements et de contrats sur produits dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération de la transaction (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements

Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*, le Comité de retraite s'est doté d'un «Énoncé de la politique de placement» qui doit être vu comme l'expression des principales stratégies et règles que le Comité de retraite s'est fixées pour la gestion de l'actif et du capital. Cet Énoncé doit être revu minimalement tous les cinq ans.

Le Comité de retraite s'est fixé deux principaux objectifs en ce qui concerne le rendement à obtenir de l'actif net disponible. Le premier est que l'actif du Régime soit suffisant pour assurer le versement des rentes de retraite promises. Le second est que ce rendement permette de stabiliser le taux de cotisation ou minimise la probabilité de devoir l'augmenter et, si ce taux devait malgré tout être augmenté, qu'il minimise l'amplitude de l'augmentation nécessaire.

#### Gestion des risques

Le risque est défini comme la probabilité de ne pas atteindre les objectifs poursuivis et l'ampleur des conséquences, le cas échéant. Les risques suivants ont été définis et les mesures suivantes ont été prises pour réduire cette probabilité :

##### *Crédit*

Risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les titres de marché monétaire doivent avoir une cote de crédit minimale à l'achat. Aussi, les actifs du Régime sont limités à un certain pourcentage dans des obligations de pays émergents et dans des obligations corporatives de pays développés dont la cote de crédit est inférieure à un seuil déterminé.

De plus, les mandats de gestion externe prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des obligations qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne et dans des titres adossés à des actifs ou garantis par des créances.

L'ensemble des actifs financiers soumis à ce risque représente 1 594 970 \$ [1 609 671 \$ en 2017] et est composé des effets commerciaux, des obligations, des prêts hypothécaires et des créances, incluant ceux présentés sous les rubriques « actifs déposés en contrepartie des contrats à terme » et « fonds et prêts hypothécaires ».

##### *Devises*

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

En général, le risque de change relatif à des placements étrangers n'est pas couvert en ce qui concerne l'équité, mais est couvert en ce qui concerne le revenu fixe. La couverture du risque de change relatif à des placements étrangers qui peuvent être constitués d'équité et de revenu fixe est laissée à la discrétion du Comité de placement.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

Le risque de change peut également être géré de manière discrétionnaire par un gestionnaire qui offre ce service et dispose de l'expertise nécessaire. De plus, le Secrétariat peut recommander au Comité de placement de couvrir une partie ou la totalité de l'exposition à une ou à un panier de devises.

Le risque de change est également contrôlé au moyen de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des actions étrangères et des placements alternatifs.

##### *Liquidité*

Risque qu'il soit impossible de vendre un titre au moment désiré ou risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Des placements peu liquides sont surtout détenus en raison de leurs attraits aux plans du rendement anticipé, de l'appariement actif/passif ou de la diversification.

La liquidité est favorisée au moyen de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des placements alternatifs et des fonds de couverture.

Les passifs financiers du Régime ont une échéance à moins d'un an.

##### *Taux d'intérêt*

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et réels influent sur la valeur de l'actif du Régime. Les obligations au titre des prestations de retraite du Régime sont exposées aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

Au 31 décembre 2018, en presumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, toute augmentation de 1 % des taux réels de rendement à long terme prévus entraînerait un effet inverse d'environ 10,6 % ou 457 820 \$ [11,3 % ou 489 087 \$ en 2017] des obligations au titre des prestations de retraite du Régime, et toute diminution de 1 % des taux réels de rendement à long terme prévus entraînerait un effet inverse d'environ 14,1 % ou 606 346 \$ [14,9 % ou 644 779 \$ en 2017] des obligations des prestations de retraite au titre du Régime.

Tout mouvement des taux d'intérêt de 1 % aurait un effet inverse de 8,7% sur la valeur du portefeuille obligataire et des hypothèques non indexées, soit environ 125 325 \$ [9,1 % soit environ 128 805 \$ en 2017].

Le taux d'intérêt courant (revenu du coupon/valeur comptable) sur le portefeuille obligataire canadien est de 3,6 % au 31 décembre 2018 [3,4 % au 31 décembre 2017].

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

##### *Prix sur indices boursiers*

Risque que la juste valeur des titres boursiers fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

##### *Appariement*

Les actifs du Régime sont choisis de manière à favoriser un appariement entre la valeur de l'actif et du passif sur base de capitalisation.

##### *Diversification*

La diversification entre les catégories d'actif est obtenue à l'aide de dispositions relatives à la répartition des actifs et à un portefeuille de référence. En général, les dispositions prévoient que :

- Les obligations sont diversifiées par échéance et celles qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne sont également diversifiées par émetteur. Le portefeuille obligataire peut également être diversifié en détenant des hypothèques et des titres garantis par des créances;
- Les actions canadiennes et étrangères sont diversifiées par titre et par secteur économique. Les actions étrangères sont également diversifiées géographiquement;
- Les placements immobiliers sont diversifiés par stratégie, par type d'immeuble et sur une base géographique.
- Le portefeuille de placements privés est diversifié par stratégie, par secteur économique et par région géographique. Ce portefeuille peut également être diversifié par des placements dans des propriétés dont le produit des ressources naturelles est exploité;
- Le portefeuille de commodités est diversifié en investissant dans des contrats à terme couvrant plusieurs secteurs;
- Les fonds de couverture sont diversifiés par stratégie;
- Les sources de valeur ajoutée sont diversifiées;
- Les produits de gestion qui tendent à mieux protéger le capital dans un environnement de marché baissier sont favorisés.

D'autres risques de diversification, de crédit, de devises, de liquidité et de taux d'intérêt sont décrits, lorsque pertinents, dans chacune des catégories d'actif de la présente note.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

##### 4a) Obligations et fonds d'obligations [29,7 % de l'actif net, 29,4 % de l'actif net en 2017]

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	1 296 007	1 266 866	1 252 170	1 252 220
Fonds d'obligations étrangères	67 269	92 668	67 269	90 856
	<b>1 363 276</b>	<b>1 359 534</b>	1 319 439	1 343 076
Obligations canadiennes et fonds d'obligations canadiennes présentés dans le poste « Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme »	(99 420)	(96 575)	(95 135)	(92 416)
	<b>1 263 856</b>	<b>1 262 959</b>	1 224 304	1 250 660

##### 4a.i) Obligations et fonds d'obligations canadiennes [29,7 % de l'actif net, 29,4 % de l'actif net en 2017]

	2018				2017	
	FTSE TMX Canada (55 %) univers (45 %) long terme	% de la catégorie	Obligations	Fonds d'obligations	Juste valeur	Juste valeur
	%	%	\$	\$	\$	\$
Fédérales	29,6	19,7	103 822	145 544	249 366	370 303
Provinciales et garanties	42,7	48,2	371 790	238 804	610 594	627 358
Municipales	2,1	0,5	760	5 885	6 645	2 335
Sociétés	25,6	46,4	194 870	393 342	588 212	389 094
Encaisse nette	-	(14,8)	-	(187 951)	(187 951)	(136 870)
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>671 242</b>	<b>595 624</b>	<b>1 266 866</b>	1 252 220

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

L'échéance des obligations se détaille ainsi :

	De 0 à 5 ans		De 5 à 10 ans		10 ans et plus		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fédérales	76 640	112 245	10 890	22 207	16 292	22 949	103 822	157 401
Provinciales et garanties	32 479	25 409	50 667	63 455	288 644	281 825	371 790	370 689
Municipales	-	-	760	-	-	-	760	-
Sociétés	135 785	124 039	43 387	21 896	15 698	12 986	194 870	158 921
	<b>244 904</b>	<b>261 693</b>	<b>105 704</b>	<b>107 558</b>	<b>320 634</b>	<b>317 760</b>	<b>671 242</b>	<b>687 011</b>

Le Régime détient des participations dans des fonds communs obligataires. L'échéance des portefeuilles correspondant à la participation du Régime dans ces fonds communs se détaille comme suit :

	De 0 à 5 ans		De 5 à 10 ans		10 ans et plus		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fédérales	43 931	80 860	13 817	36 422	87 796	95 620	145 544	212 902
Provinciales et garanties	23 416	21 858	49 316	46 427	166 072	188 384	238 804	256 669
Municipales	257	-	3 060	903	2 568	1 432	5 885	2 335
Sociétés	267 509	178 526	65 564	20 124	60 269	31 523	393 342	230 173
Encaisse nette et produits dérivés	(187 951)	(136 870)	-	-	-	-	(187 951)	(136 870)
	<b>147 162</b>	<b>144 374</b>	<b>131 757</b>	<b>103 876</b>	<b>316 705</b>	<b>316 959</b>	<b>595 624</b>	<b>565 209</b>

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

##### 4a.ii) Fonds d'obligations étrangères [ 2,2 % de l'actif net, 2,1 % de l'actif net 2017]

	2018		2017
	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
	%	\$	\$
Obligations			
Amérique latine et Caraïbes			
Brésil	14,3	13 209	8 338
Colombie	5,1	4 764	5 338
Autres pays [12] [12 en 2017]	20,9	19 330	20 398
Europe			
Autres pays [8] [7 en 2017]	14,2	13 156	10 150
Pacifique/Asie			
Indonésie	6,4	5 920	9 336
Autres pays [6] [10 en 2017]	9,5	8 786	10 327
Afrique/Proche et Moyen-Orient			
Égypte	5,2	4 825	5 553
Afrique du Sud	7,3	6 806	4 530
Autres pays [14] [15 en 2017]	12,5	11 589	12 532
Encaisse			
États-Unis	4,6	4 283	4 354
	<b>100,0</b>	<b>92 668</b>	<b>90 856</b>

##### 4b) Actions et fonds d'actions [34,7 % de l'actif net, 38,1 % de l'actif net en 2017]

La plupart des actions détenues par le Régime sont négociées sur des marchés reconnus et organisés.

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes	400 848	480 884	366 012	565 513
Actions et fonds d'actions étrangères	976 705	997 139	944 993	1 053 216
	<b>1 377 553</b>	<b>1 478 023</b>	<b>1 311 005</b>	<b>1 618 729</b>

Sans la prise en compte du fait que le Régime effectue une gestion active, tout mouvement de l'indice boursier canadien S&P/TSX de 5 % aurait un effet de 24 044\$ [28 276 \$ en 2017] alors que tout mouvement de l'indice boursier mondial MSCI ACWI ex-Canada de 5 % aurait un effet de 49 857 \$ [52 661 \$ en 2017] sur le total de l'actif net disponible pour le service des prestations.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

##### 4b.i) Actions canadiennes [11,3 % de l'actif net, 13,3 % de l'actif net en 2017]

	2018			2017
	S&P/TSX	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
	%	%	\$	\$
Services financiers	32,9	18,0	86 691	131 705
Énergie	17,8	12,0	57 889	94 311
Produits industriels	10,8	19,1	91 627	83 311
Consommation discrétionnaire	4,3	7,0	33 686	66 479
Matières premières	11,3	14,9	71 711	69 214
Consommation – produits de base	4,0	9,1	43 955	36 279
Services de télécommunications	6,0	11,8	56 701	33 195
Technologies de l'information	4,0	3,8	18 164	31 260
Immobiliers	3,2	1,6	7 675	11 463
Services publics	4,1	2,2	10 601	8 296
Soins de santé	1,6	0,5	2 184	-
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>480 884</b>	<b>565 513</b>

##### 4b.ii) Actions et fonds d'actions étrangères [23,4% de l'actif net, 24,8 % de l'actif net en 2017]

	2018			2017
	% de la catégorie	Actions	Fonds d'actions	Juste valeur
	%	\$	\$	\$
Amérique				
États-Unis	33,6	44 957	290 374	335 331
Autres pays [6] [6 en 2017]	5,7	1 521	55 506	57 027
Europe				
Royaume-Uni	6,2	27 827	34 241	62 068
Autres pays [21] [21 en 2017]	20,9	75 191	132 563	207 754
Pacifique/Asie				
Chine	6,9	-	68 711	68 711
Japon	11,6	39 826	76 288	116 114
Autres pays [12] [12 en 2017]	12,2	16 834	104 559	121 393
Afrique/Proche et Moyen-Orient				
Autres pays [6] [6 en 2017]	2,9	-	28 741	28 741
	<b>100,0</b>	<b>206 156</b>	<b>790 983</b>	<b>997 139</b>
				<b>1 053 216</b>

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

##### 4c) Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme [6,0% de l'actif net, 5,9 % de l'actif net en 2017]

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
S&P 500	187 391	170 354	174 427	161 655
Bloomberg Commodity Index	83 378	86 356	91 810	90 091
	270 769	256 710	266 237	251 746

##### 4c.i) S&P 500 [4,0 % de l'actif net, 3,8 % de l'actif net en 2017]

Le Régime détient, au 31 décembre 2018, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite LIBOR d'une durée de trois mois pour une valeur d'engagements de 170 225\$ \$ [161 610 \$ en 2017] sur l'indice S&P 500.

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2018			2017		
	% de la catégorie	Coût	Juste valeur	% de la catégorie	Coût	Juste valeur
	%	\$	\$	%	\$	\$
Encaisse nette et dépôts sur marges	2,1	17 499	3 582	(0,3)	9 066	(457)
Effets commerciaux	19,7	33 608	33 608	21,6	34 978	34 978
Fonds hypothécaires	21,5	36 864	36 589	21,5	35 248	34 718
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	56,7	99 420	96 575	57,2	95 135	92 416
	100,0	187 391	170 354	100,0	174 427	161 655

##### 4c.ii) Bloomberg Commodity Index [2,0 % de l'actif net, 2,1 % de l'actif net en 2017]

Le Régime détient, au 31 décembre 2018, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite correspondant aux bons du Trésor américains d'une durée variant d'un à trente-six mois pour une valeur d'engagements de 86 701 \$ [90 156 \$ en 2017] sur l'indice Bloomberg Commodity Index.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2018			2017		
	% de la catégorie	Coût	Juste valeur	% de la catégorie	Coût	Juste valeur
	%	\$	\$	%	\$	\$
Encaisse nette et dépôts sur marges	2,4	1 894	2 050	17,7	16 483	15 964
Effets commerciaux	97,6	81 484	84 306	82,3	75 327	74 127
	100,0	83 378	86 356	100,0	91 810	90 091

#### 4d) Fonds et prêts hypothécaires [0,6 % de l'actif net, 0,7 % de l'actif net en 2017]

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Fonds hypothécaires	15 514	15 670	16 186	16 234
Prêts hypothécaires	10 378	10 378	13 275	13 275
	25 892	26 048	29 461	29 509

Les prêts hypothécaires sont utilisés aux fins d'immunisation d'une partie du passif des membres retraités. Ces prêts, dont le rendement est indexé à l'inflation, ont été consentis à des coopératives d'habitation qui sont réparties à travers le Québec et l'Ontario et sont subventionnées par le gouvernement du Canada. Les prêts hypothécaires sont garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

#### 4e) Placements privés [17,1 % de l'actif net, 14,6 % de l'actif net en 2017]

Les sociétés en commandite et les fonds de placement privés composant les placements privés se répartissent ainsi :

	2018				2017			
	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sociétés et fonds canadiens	466 171	394 022	374 536	459 301	402 064	332 920	303 304	367 574
Sociétés et fonds étrangers	326 653	172 143	108 200	88 626	254 057	157 055	103 725	79 109
Sociétés en propriété exclusive	-	-	105 604	180 619	-	-	122 687	174 594
	792 824	566 165	588 340	728 546	656 121	489 975	529 716	621 277

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

De par leur nature, les placements privés détenus par les sociétés en commandite dans lesquelles le Régime détient une participation ne sont pas négociés sur des marchés organisés.

#### 4e.i) Placements privés – Sociétés en propriété exclusive [4,2 % de l'actif net, 4,1 % de l'actif net en 2017]

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
6714919 Canada limitée	25	17 206	27 415	40 431
6982620 Canada inc.	8 283	39 600	18 848	43 151
4491149 Canada inc.	10 729	15 339	12 678	15 687
7506317 Canada inc.	23 633	34 182	23 416	29 998
8216339 Canada inc.	5 677	9 240	15 031	17 761
9112553 Canada inc.	19 242	24 381	9 544	11 937
9294040 Canada inc.	5 138	3 750	5 137	4 069
9655506 Canada inc.	32 877	36 921	10 618	11 560
	<b>105 604</b>	<b>180 619</b>	122 687	174 594

Ces sociétés détiennent des actions de sociétés privées, des fonds de placements privés, des fonds d'obligations et des fonds de concessions agricoles et forestières.

#### 4f) Placements libellés en devises étrangères

Les placements libellés en devises étrangères se répartissent ainsi, avant et après la répartition des titres détenus indirectement par l'entremise des fonds communs et des sociétés en commandite :

	2018			2017
	Détenus directement	Détenus indirectement	Juste valeur totale	Juste valeur totale
	\$	\$	\$	\$
Devises				
Dollar américain	400 637	695 453	1 096 090	944 752
Réal	-	49 109	49 109	55 787
Euro	92 037	213 073	305 110	290 755
Livre sterling	26 068	81 769	107 837	110 660
Yen	39 825	65 927	105 752	124 205
Autres devises (35) [35 en 2017]	43 022	272 925	315 947	338 434
	<b>601 589</b>	<b>1 378 256</b>	<b>1 979 845</b>	1 864 593

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

Afin de gérer certains risques de devises, le Régime et certains de ses gestionnaires détiennent des contrats sur devises. Le tableau ci-après détaille les engagements d'achat (vente) liés aux contrats en cours au 31 décembre 2018.

	2018				2018			
	Devise	Échéance	Nominale	Taux	Juste valeur	Nominale	Taux	Juste valeur
					\$			\$
Obligations	USD	janv-19	31 000	1,3383	842	42 000	1,2763	(984)
	USD	mars-19	(28 982)	1,3366	(774)	(14 623)	1,2892	549
	USD	mars-19	(560)	1,3320	(17)	-	-	-
					<u>51</u>			<u>(435)</u>

Tout mouvement de 5 % du dollar canadien aurait les effets suivants, incluant l'effet des contrats sur devises, sur les placements libellés en devises étrangères et sur la variation de l'actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Devises		
Dollar américain	54 905	48 975
Réal	2 455	2 789
Euro	15 255	14 538
Livre sterling	5 392	5 533
Yen	5 288	6 210
Autres devises	15 797	16 922

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

##### 4g) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

	<b>2018</b>			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>				
Effets commerciaux	-	30 645	-	30 645
Obligations et fonds d'obligations	-	1 262 959	-	1 262 959
Actions et fonds d'actions	1 476 396	-	1 627	1 478 023
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	109 435	147 275	-	256 710
Fonds et prêts hypothécaires	15 670	10 378	-	26 048
Fonds de couverture	-	-	-	-
Placements privés	-	-	728 546	728 546
Placements immobiliers	-	-	429 505	429 505
Encaisse détenue à des fins de placements	-	16 859	-	16 859
	<b>1 601 501</b>	<b>1 468 116</b>	<b>1 159 678</b>	<b>4 229 295</b>
	37,9%	34,7%	27,4%	100,0%
	<b>2017</b>			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>				
Effets commerciaux	-	69 520	-	69 520
Obligations et fonds d'obligations	-	1 248 385	2 275	1 250 660
Actions et fonds d'actions	1 616 966	-	1 763	1 618 729
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	116 146	135 600	-	251 746
Fonds et prêts hypothécaires	16 234	13 275	-	29 509
Fonds de couverture	-	10 108	-	10 108
Placements privés	-	-	621 277	621 277
Placements immobiliers	-	-	353 797	353 797
Encaisse détenue à des fins de placements	-	21 255	-	21 255
	<b>1 749 346</b>	<b>1 498 143</b>	<b>979 112</b>	<b>4 226 601</b>
	41,4%	35,4%	23,2%	100,0%

Au cours des exercices se terminant les 31 décembre 2018 et 2017, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 4) Placements [suite]

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2018						
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) réalisés et non réalisés	Achats	Ventes	Solde de clôture	Total des gains (pertes) non réalisés sur les titres détenus au 31 décembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations et fonds d'obligations	2 275	(1)	-	(2 274)	-	-
Actions et fonds d'actions	1 763	65	663	(864)	1 627	275
Placements privés	621 277	48 644	140 918	(82 293)	728 546	140 205
Placements immobiliers	353 797	36 078	39 654	(24)	429 505	176 007
	<u>979 112</u>	<u>84 786</u>	<u>181 235</u>	<u>(85 455)</u>	<u>1 159 678</u>	<u>316 487</u>
2017						
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) réalisés et non réalisés	Achats	Ventes	Solde de clôture	Total des gains (pertes) non réalisés sur les titres détenus au 31 décembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations et fonds d'obligations	7 348	(160)	-	(4 913)	2 275	40
Actions et fonds d'actions	2 388	611	331	(1 567)	1 763	7
Placements privés	535 502	13 454	110 889	(38 568)	621 277	91 561
Placements immobiliers	312 861	20 919	20 017	-	353 797	139 927
	<u>858 099</u>	<u>34 824</u>	<u>131 237</u>	<u>(45 048)</u>	<u>979 112</u>	<u>231 535</u>

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 5) Prêts de titres

Les transactions conclues aux 31 décembre 2018 et 2017 relativement aux opérations de prêts de titres se résument comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Prêts de titres à la valeur de marché équivalant à la valeur comptable	<b>502 969</b>	546 987
Contreparties reçues		
Titres à la valeur de marché équivalant à la valeur comptable	<b>511 694</b>	558 093
Espèces	<b>1 351</b>	1 117

Le Régime a constaté un passif équivalant aux contreparties en espèces totalisant 1 351 \$ [1 117 \$ en 2017] au poste « Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres ». Si ces espèces ne sont pas remboursées, l'emprunteur conservera les titres prêtés en garantie.

Les contreparties reçues peuvent être réalisées dans l'éventualité où le prêteur ne remet pas, à la date d'échéance, les titres prêtés.

#### 6) Obligations au titre des prestations de retraite

Le cabinet d'actuaire Mercer a établi la valeur actuarielle des prestations constituées au 31 décembre 2018 sur la base de l'évaluation actuarielle statutaire à cette date, qui sera enregistrée auprès des autorités au plus tard le 30 septembre 2019. Au 31 décembre 2017, la valeur des prestations actuarielles constituées a été établie sur la base de l'évaluation statutaire au 31 décembre 2016 projetée en date du 31 décembre 2017.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées tiennent compte des prévisions concernant la situation du marché à long terme. Les hypothèses actuarielles à long terme les plus importantes utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	%	%
Taux d'actualisation	<b>5,39</b>	5,11
Rendement de l'actif <sup>(1)</sup>	<b>5,39</b>	5,11
Augmentation des échelles salariales		
la première année	<b>2,50</b>	2,50
pour les années suivantes	<b>2,50</b>	2,50
Indexation à IPC - 3 %		
la première année	<b>0,20</b>	0,20
pour les années suivantes		
Indexation à 75% IPC		
la première année	<b>1,73</b>	1,50
pour les années suivantes	<b>1,50</b>	1,50
Pleine indexation des rentes		
la première année	<b>2,30</b>	2,00
pour les années suivantes	<b>2,00</b>	2,00

<sup>(1)</sup> Le rendement de l'actif est net des frais d'administration, de gestion et inclut une provision pour écart défavorable.

En plus de l'augmentation des échelles, les augmentations salariales considérées dans l'évaluation tiennent compte de la progression dans l'échelle en fonction de l'âge atteint.

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 7) Activités de placements

Les revenus (dépenses) et variations de la juste valeur des placements se détaillent ainsi :

	Revenus		Variations de la juste valeur des placements		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Encaisse et effets commerciaux	1 172	1 111	201	(407)	1 373	704
Obligations et fonds d'obligations	41 777	40 920	(28 264)	18 609	13 513	59 529
Actions et fonds d'actions	63 079	41 316	(157 771)	163 116	(94 692)	204 432
Actifs déposés en contrepartie et contrats à terme	(9 636)	32 537	(204)	(4 796)	(9 840)	27 741
Fonds et prêts hypothécaires	1 288	1 543	117	23	1 405	1 566
Fonds de couverture	-	294	522	(3 795)	522	(3 501)
Placements privés	52 575	53 798	51 023	10 077	103 598	63 875
Placements immobiliers	6 535	7 853	36 101	20 938	42 636	28 791
Gestion des devises et fluctuation de taux de change	(647)	874	9 085	18 936	8 438	19 810
Autres revenus de placements	803	827	-	-	803	827
	<b>156 946</b>	<b>181 073</b>	<b>(89 190)</b>	<b>222 701</b>	<b>67 756</b>	<b>403 774</b>

#### 8) Cotisations

	2018	2017
	\$	\$
Membres		
Cotisations de l'année courante	65 332	68 689
Ajustements d'années antérieures	750	170
Rachats d'années de service	1 752	1 547
Cotisations volontaires	850	920
	<b>68 684</b>	<b>71 326</b>
Employeurs		
Cotisations de l'année courante	65 332	68 689
Ajustement d'années antérieures - Spécial	159	-
Ajustements d'années antérieures	740	139
Rachats d'années de service	513	458
	<b>66 744</b>	<b>69 286</b>

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 9) Activités d'administration générale

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Salaires, avantages sociaux et formation	3 758	3 598
Déplacements et réunions	155	87
Dépenses d'exploitation	615	617
Frais externes	295	253
Honoraires des actuaires	158	370
Honoraires des auditeurs	36	36
Autres dépenses	139	127
	<u>5 156</u>	<u>5 088</u>

#### 10) Informations additionnelles

Le Régime est soumis à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* qui exige qu'un régime de retraite du secteur universitaire dépose une évaluation actuarielle visant à déterminer la situation de capitalisation du régime de retraite au plus tard à la date de la dernière fin d'exercice financier du Régime se situant dans les 3 ans qui suivent la date de la dernière évaluation actuarielle complète du Régime.

L'évaluation actuarielle complète la plus récente a été effectuée au 31 décembre 2017 et a été enregistrée auprès de Retraite Québec et de l'Agence du Revenu du Canada le 26 juillet 2018. Conformément à la Politique de financement du RRUQ, la prochaine évaluation actuarielle complète au 31 décembre 2018 sera enregistrée auprès des autorités avant le 30 septembre 2019.

La valeur actuarielle de l'actif du Régime servant à déterminer la situation financière selon l'approche de capitalisation est fondée sur la juste valeur des placements ajustée pour tenir compte des montants à payer et à recevoir du Régime. La valeur actuarielle du passif du Régime et les cotisations pour services courants selon l'approche de capitalisation ont été calculées en utilisant la méthode de projection de prestations pour les services accumulés jusqu'à maintenant.

#### 11) Engagements

Le Régime loue ses bureaux en vertu d'un bail qui doit venir à échéance le 30 novembre 2024.

Les loyers futurs de base comprennent les paiements suivants :

	\$
2019	226
2020	235
2021	235
2022	235
2023	235
2024	215
	<u>1 381</u>

## Régime de retraite de l'Université du Québec

### Notes complémentaires

[en milliers de dollars]

#### 12) Événement subséquent

Le 2 avril 2019, un montant de 7 202 \$ a été encaissé à titre de cotisations de l'employeur relativement au mécanisme d'indexation ponctuelle qui est prévu à la politique de financement du Régime. Subséquemment à la fin de l'exercice 2018, une indexation des rentes de 1,2% a donc été approuvée conformément au Règlement du Régime pour la participation des rentiers après le 31 décembre 2004 mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette indexation sera accordée à la date anniversaire du début de la rente avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le coût de cette modification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de 7 145 \$ sur base de solvabilité (5 345 \$ sur base de capitalisation).

#### 13) Informations comparatives

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre la présentation uniforme avec l'exercice 2018.

# Comités et partenaires

(en date du 31 décembre 2018)

## COMPOSITION DU COMITÉ DE RETRAITE (« CR »)

Membres désignés par les corporations des établissements de l'Université du Québec :

**Claude Arbour**, INRS  
**Mario Beauséjour**, ÉTS  
**Josée Bélanger**, TÉLUQ  
**Luc Boisvert**, UQAT  
**Benoît Desbiens**, UQAR  
**Yves Dupont**, UQO  
**Martin Hudon**, UQ  
**Jean-Pierre Mailhot**, ENAP  
**Olivier Malo**, UQTR  
**Sylvia Thompson**, UQAM  
**Vacant**, UQAC

Membres nommés par l'Assemblée des gouverneurs :

**Jacqueline Hébert**  
**Clément Roberge**

Membres nommés à l'occasion de l'assemblée annuelle :

**Roland Côté**, Membre nommé par les retraités et bénéficiaires (non-votant)  
**Mathieu Dufour**, UQAM – Membre nommé par les participants actifs (non-votant)  
**Gaétan Naud**, Membre nommé par les retraités et bénéficiaires (votant)  
**André Régimbald**, UQO – Membre nommé par les participants actifs (votant)

Membres du Comité exécutif (« CE ») :

**Claire Bouchard**, présidente  
**Louis Dufresne**  
**Yves Dupont**  
**André Labelle**  
**Jean-Pierre Mailhot**  
**Sylvia Thompson**

Membres désignés par les employés des établissements de l'Université du Québec :

**Claire Bouchard**, UQAM  
**Pier-André Bouchard St-Amant**, ENAP  
**Pierrette Doré**, UQAT  
**Louis Dufresne**, ÉTS  
**Bernard Gaucher**, UQTR  
**Hélène Girard**, INRS  
**André Labelle**, UQO  
**Jean-Yves Lajoie**, UQAR  
**Marie-Flo Pelletier**, TÉLUQ  
**André Rossignol**, UQAC  
**Zaki Taboubi**, UQ

Membre indépendant nommé par le Comité de retraite :

**Michel Turcotte**

Membres du Comité de placement (« CP ») :

**Claude Arbour**  
**Luc Boisvert**  
**Robert Ciamarro**, membre externe  
**Mathieu Dufour**, président  
**Jean-Yves Lajoie**  
**Michel Lemieux**, membre externe  
**Clément Roberge**  
**Zaki Taboubi**

Membres du Comité d'audit («CAU») :

**Mario Beauséjour**, président  
**Raynald Bédard**, membre externe  
**Josée Bélanger**  
**Louis Chantal**, membre externe  
**Pierrette Doré**  
**Michel Turcotte**

Participants au Comité des usagers :

**Hélène Allaire**, TÉLUQ  
**Isabelle Barrette**, TÉLUQ  
**Jean-François Bégin**, UQAT  
**Martine Bernard**, INRS  
**Guylaine Bigras**, UQAM  
**Lucie Bilodeau**, ENAP  
**Marie-Claude Boivin**, RRUQ  
**Fanny Bossé**, UQO  
**Fabienne Boutin**, INRS  
**Guylaine Corneau**, UQAM  
**Johanne Coulombe**, ENAP  
**Karolyne Desjardins**, UQTR  
**Lucie Dubé**, UQTR  
**Marie-Marthe Duquet**, UQAM  
**Louise Fillion**, UQAC  
**Claude Fortin**, FPPU  
**Marie-Ève Fortin**, FPPU  
**Anick Fournier**, UQAT  
**Josée Fournier**, ÉTS  
**Josée Gagnon**, TÉLUQ  
**Marcelle Gagnon**, UQAT  
**Jacques Gascon**, UQAM

Membres du Comité d'éthique  
et de déontologie («CED») :

**Carole Chauvin**, présidente, membre externe  
**Roland Côté**  
**Olivier Malo**  
**Marielle Pausé**, membre externe  
**Jacques A. Plamondon**

**Anne Giguère**, SPPUQAR  
**Annie Girard**, UQTR  
**Isabelle Jean**, UQAR  
**Julie Labonté Galipeau**, UQO  
**Sandie Labonté**, RRUQ  
**Michel Labranche**, SCFP 1800  
**Denis Lacroix**, ÉTS  
**Line L'Espérance**, UQO  
**Danielle Malenfant**, INRS  
**Julie Michaud**, ÉTS  
**Jacinthe Normand**, UQ  
**Danièle Parent**, UQAC  
**Sarah Piquet**, RRUQ  
**Chantal Racine**, SIUQ  
**Lyne Robert**, ÉTS  
**Manon Rochefort**, PUQ  
**Sylvie Ross**, UQAR  
**Luc Rouleau**, OUI  
**Chantal Schwarz**, UQAM  
**Lucy Sicard**, FUQTR, présidente  
**Charles Sleighter**, SPUQTR

# Fédération des retraités de l'Université du Québec

SIGLE	NOM DE L'ASSOCIATION	COORDONNÉES DES PRÉSIDENTS
<b>APRÈS L'UQAM</b>	Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal  Site Web : <a href="http://www.apres.uqam.ca">www.apres.uqam.ca</a>	<b>Francine David</b> 450-933-6704 <a href="mailto:david.francine@videotron.ca">david.francine@videotron.ca</a>
<b>APRÈS-INRS</b>	Association des personnes retraitées de l'Institut national de la recherche scientifique  Site Web : <a href="http://www.apres.inrs.ca">www.apres.inrs.ca</a>	<b>Magella Cantin</b> 418-873-3710 <a href="mailto:magella.cantin@inrs.ca">magella.cantin@inrs.ca</a>
<b>APR-UQAM</b>	Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal  Site Web : <a href="http://www.unites.uqam.ca/apr/">www.unites.uqam.ca/apr/</a>	<b>Marcel Rafie</b> 514-683-3554 <a href="mailto:rafie.marcel@uqam.ca">rafie.marcel@uqam.ca</a>
<b>ARENAP</b>	Association des retraités de l'École nationale d'administration publique	<b>Claude Beauregard</b> 418-525-6647 <a href="mailto:claudebeauregard9@gmail.com">claudebeauregard9@gmail.com</a>
<b>ARRÉTS</b>	Association des retraitées et retraités de l'École de technologie supérieure	<b>Anne Thibaudeau</b> 514-238-6815 <a href="mailto:anne.thibaudeau@etsmtl.ca">anne.thibaudeau@etsmtl.ca</a>
<b>ARTÉLUQ</b>	Association des retraités de la TÉLUQ	<b>Raynald Marchand</b> 418-678-9788 <a href="mailto:renaldmarchand@live.ca">renaldmarchand@live.ca</a>
<b>ARUQAC</b>	Association des retraités de l'Université du Québec à Chicoutimi  Site Web : <a href="http://www.uqac.ca/aruqac/">www.uqac.ca/aruqac/</a>	<b>Ghislain Laflamme</b> 418-548-9790 <a href="mailto:ghislain_laflamme@uqac.ca">ghislain_laflamme@uqac.ca</a>

SIGLE	NOM DE L'ASSOCIATION	COORDONNÉES DES PRÉSIDENTS
<b>ARRUQAR</b>	Association des retraités et retraitées de l'Université du Québec à Rimouski Site Web : <a href="http://www.uqar.ca/aruqar/">www.uqar.ca/aruqar/</a>	<b>André Bédard</b> 418-723-1986 p. 1857 <a href="mailto:association_retraites@uqar.ca">association_retraites@uqar.ca</a>
<b>ARUQAT</b>	Association des retraités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	<b>Serge Tessier</b> 819-797-5495 <a href="mailto:serge.tessier@uqat.ca">serge.tessier@uqat.ca</a>
<b>ARUQO</b>	Association des retraités de l'Université du Québec en Outaouais	<b>Léticia Messier</b> 819-503-3958 <a href="mailto:leticiamsm@hotmail.com">leticiamsm@hotmail.com</a>
<b>ARUQSS</b>	Association des retraités de l'Université du Québec (siège social) Site Web : <a href="http://www.uquebec.ca/aruqss">www.uquebec.ca/aruqss</a>	<b>Clémence Neault</b> 418-657-1405 <a href="mailto:clemence.neault@videotron.ca">clemence.neault@videotron.ca</a>
<b>ARUQTR</b>	Association des retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières Site Web : <a href="http://www.uqtr.ca/asso.retraites">www.uqtr.ca/asso.retraites</a>	<b>Jean-Claude Montplaisir</b> 819-293-6773 <a href="mailto:jean-claude.montplaisir@uqtr.ca">jean-claude.montplaisir@uqtr.ca</a>
<b>APPR-UQTR</b>	Association des professeurs réguliers retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières	<b>Jean Roy</b> 819-373-7027 <a href="mailto:jean.roy@uqtr.ca">jean.roy@uqtr.ca</a>

# Gestionnaires de portefeuilles

<b>OBLIGATIONS CANADIENNES</b>	AlphaFixe Capital	Montréal, QC
	Caisse de dépôt et placement du Québec	Montréal, QC
	Canso Investment Counsel Ltd	Richmond Hill, ON
	Greystone Managed Investments Inc.	Régina, SK
	Phillips Hager & North Investment Management Ltd	Vancouver, BC
	PIMCO, LLC	Newport Beach, CA
<b>PRÊTS HYPOTHÉCAIRES INDEXÉS</b>	Bona Vista Asset Management Limited	Toronto, ON
	First National Financial Corporation	Toronto, ON
<b>DETTES DE MARCHÉS ÉMERGENTS</b>	Investec Asset Management	Londres, Royaume-Uni
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>	Gestion de placements Eterna	Québec, QC
	Letko Brosseau & Associés	Montréal, QC
<b>ACTIONS ÉTRANGÈRES</b>	Comgest SA.	Paris, France
	Gestion de placements TD Inc.	Toronto, ON
	Hexavest Inc.	Montréal, QC
	Riverbridge Partners, LLC	Minneapolis, MN
	Trivalent Investments	Boston, MA
	Unigestion SA	Genève, Suisse
<b>COMMODITÉS</b>	Gresham Investment Management, LLC	New-York, NY
<b>IMMOBILIER ET CONCESSIONS</b>	Bentall Kennedy (Canada) L.P.	Vancouver, BC
	Blackstone Group L.P. (The)	New-York, NY
	Brookfield Asset Management Inc.	Toronto, ON
	Caisse de dépôt et placement du Québec	Montréal, QC
	Conundrum Capital Corporation	Toronto, ON
	Fiera Comox Partners Inc.	Montréal, QC
	Global Forest Partners L.P.	Lebanon, NH

**PLACEMENTS  
INFRASTRUCTURES**

Ardian	Paris, France
Axium Infrastructure	Montréal, QC
Brookfield Asset Management Inc.	Toronto, ON
Caisse de dépôt et placement du Québec	Montréal, QC
IFM Investors	Melbourne, Australie
Trenacap, S.E.C.	Montréal, QC

**PLACEMENTS  
PRIVÉS**

Ardian	Paris, France
Caisse de dépôt et placement du Québec	Montréal, QC
Clearspring Capital Partners	Toronto, ON
Novacap Partenaires	Montréal, QC
Oaktree Capital Management L.P.	Los Angeles, CA
Penfund Management	Toronto, ON
Siparex, Sigefi Private Equity	Lyon, France
Terra Firma Capital Partners Ltd	Londres, Royaume-Uni
Wilton Asset Management	Boston, MA

**AUTRES  
PLACEMENTS  
ALTERNATIFS**

Brookfield Asset Management Inc.	Toronto, ON
Crescent Capital Group L.P.	Los Angeles, CA

# Principaux conseillers externes

<b>ACTUAIRES</b>	Mercer (Canada) Limitée	Montréal, QC
<b>BANQUE</b>	Banque Nationale du Canada	Québec, QC
<b>DROITS DE VOTE</b>	Groupe Investissement Responsable Inc.	Montréal, QC
<b>GARDE DE VALEURS</b>	RBC Services aux investisseurs et de trésorerie	Montréal, QC
<b>VÉRIFICATEURS EXTERNES</b>	Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	Québec, QC

# Calendrier des assemblées annuelles 2019

## Notes :

Nous vous invitons à consulter le site du RRUQ [www.rruq.ca](http://www.rruq.ca) pour connaître les salles où se dérouleront les rencontres.

Lundi 13 mai 2019	Mardi 14 mai 2019	Mercredi 15 mai 2019	Jeudi 16 mai 2019	Vendredi 17 mai 2019
<b>9 h à 10 h 30</b>	<b>9 h à 10 h 30</b>	<b>9 h à 10 h 30</b>	<b>9 h à 10 h 30</b>	<b>9 h à 10 h 30</b>
<b>UQO</b> 283, Alexandre-Taché Gatineau Pavillon Alexandre-Taché  Salle F0129-130  <b>Vidéoconférence            avec St-Jérôme</b> Salle J3103	<b>UQAC</b> 555, boul. de l'Université Chicoutimi  Salle P1-4280	<b>ÉNAP            Québec (ÉNAP, INRS,            RRUQ, TÉLUQ, UQ)</b> 555, boul. Charest Est Québec  Salle 4114  <b>WEBDIFFUSION</b>	<b>INRS            et région de Montréal</b> Campus IAF 531, boul. des Prairies Laval  Salle H204 (bibliothèque)	<b>UQAM</b> Salle à déterminer
<b>15 h à 16 h 30</b>	<b>14 h 30 à 16 h</b>	<b>14 h à 15 h 30</b>	<b>14 h 30 à 16 h</b>	
<b>UQAT</b> 445, boul. de l'Université Rouyn-Noranda  Salle D-206  <b>Vidéoconférence            avec Val d'Or</b> Salle 1228	<b>UQAR</b> Campus de Lévis 1595, boul. Alphonse- Desjardins, Lévis  Salle 2064  <b>Vidéoconférence            avec Rimouski</b> Salle J-455	<b>UQTR</b> 3351, boul. des Forges Trois-Rivières Pavillon Ringuet  Salle 4020	<b>ETS</b> 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal Pavillon principal  Salle A-1160	





2600, boulevard Laurier, bureau 600  
Québec (Québec) G1V 4W1

Téléphone :

418 654-3850

Ligne sans frais :

1 888 236-3677

Télécopieur :

418 654-3854

[www.rruq.ca](http://www.rruq.ca)